



Chauvé

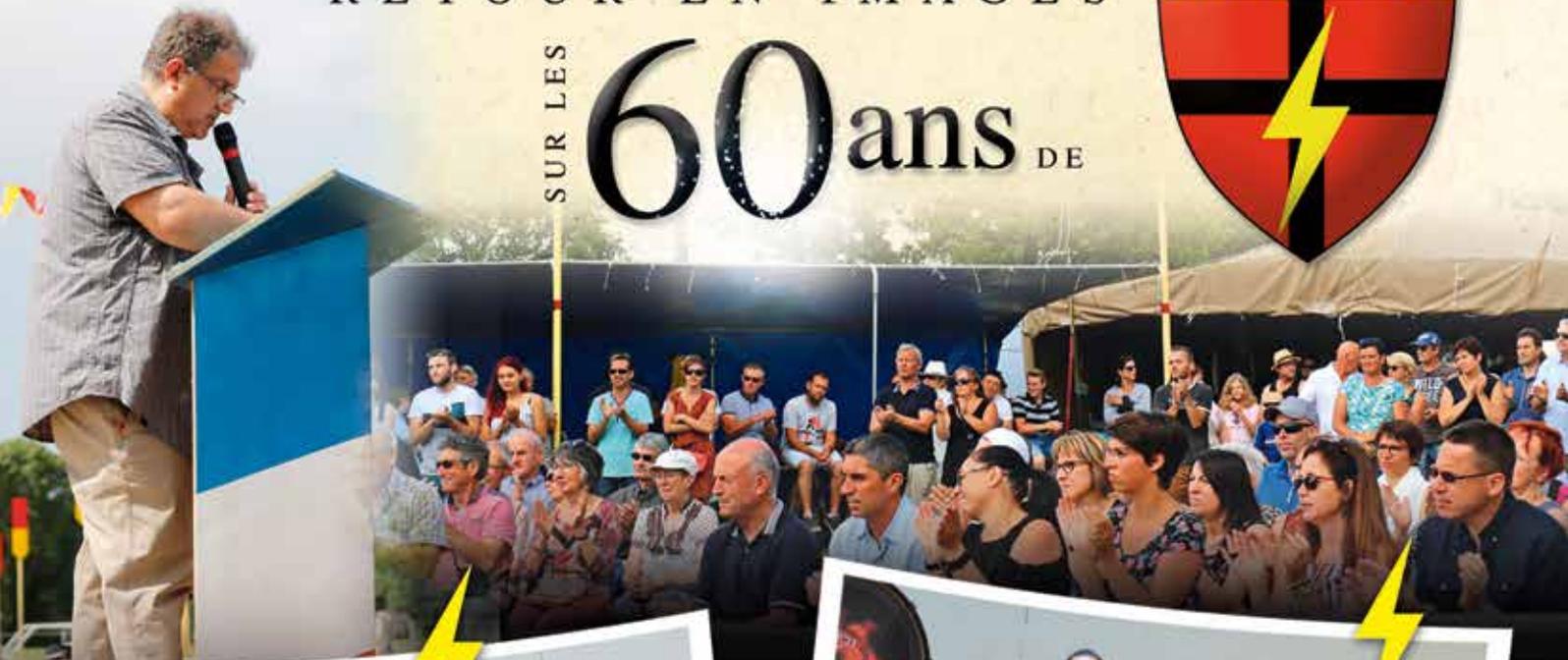
BULLETIN ANNUEL
JANVIER 2019 - N°38



2019

RETOUR EN IMAGES

SUR LES **60** ans DE



1958-2018

Les vœux du Maire

Des vœux à vivre toute l'année



Adresser ses bons vœux en début d'année, de santé, de bonheur, de prospérité... est une coutume et l'expression sincère de vouloir le meilleur pour nos proches.

Et nous même prenons bien souvent de bonnes résolutions à cette occasion : faire du sport, manger sainement,

être moins dépendants aux écrans, voir ses amis plus souvent, bref prendre soin de soi et des autres.

Je vous souhaite donc de vivre selon ces bonnes habitudes le plus longtemps possible pour entretenir votre corps et vivre sereinement.

Pour nous, élus de la commune, la bonne résolution reconduite **chaque année** est celle, en premier, de **respecter nos promesses de mandature**.

Parmi celles-ci, la plus importante en 2019 est la rénovation de la place de l'église. Elle prend forme avec les constructions de la boulangerie et bientôt celles de la maison paramédicale et du cabinet médical. Et puis cet été, nous verrons aussi le début des travaux de l'école Saint Joseph. Tout cela sera à combiner avec les aménagements de la place, le transfert des WC publics à côté de la maison des jeunes et les travaux de la rue d'Arthon pour finir.

Les travaux s'échelonnent jusqu'à l'été 2020 et nous veillerons à concilier au mieux les contraintes de chacun, professionnels et habitants.

L'autre gros chantier sera le parking du Pinier, après l'extension du complexe sportif, pour améliorer la sécurité et le stationnement. À noter que la sortie se fera rue de Frossay. Restera la rénovation de la salle du conseil municipal et des cérémonies. Les travaux devraient se dérouler d'avril à novembre, avec pour conséquence l'occupation de la salle Killala pour les cérémonies et réunions le temps du chantier.

Le second objectif est de **veiller à la sécurité et aux incivilités**. Sur la sécurité, les résultats officiels de la gendarmerie montreront une fois de plus que la commune est parmi les plus sûres de la circonscription.

En revanche, les incivilités sont trop fréquentes, et deux sujets reviennent souvent : la vitesse dans le bourg ou les villages et les dérangements causés par les chiens. J'invite donc les propriétaires à comprendre les riverains qui se plaignent des aboiements quelques fois à longueur de journée, ou des vagabondages, source de réels dangers. Si l'animal est déposé en fourrière, il en coûtera 50 € au propriétaire du chien.

Mais je voudrais conclure sur une note d'espoir, car notre commune est attractive ; elle s'agrandit de nouvelles entreprises et services et les aménagements se poursuivent. Enfin, le plus important : ses habitants savent se rassembler, le dernier téléthon en est la parfaite illustration.

Soyons donc positif et je souhaite à chacun de **garder intact l'envie d'avancer et croire en un monde meilleur, à construire**.

Dans un autre domaine, sachez que nous tenons à votre disposition, les photos aériennes prises par hélicoptère l'été dernier. Elles sont de qualité, et mettent en valeur notre commune, le bourg et les villages, et probablement votre propriété. Venez consulter en mairie tout ou partie des 800 photos, nous vous remettons celles qui vous intéressent.

Pierre MARTIN



CENTENAIRE

Madame Aline Rocher est née le 31 Juillet 1918 à la Baconnière, Elle s'est mariée le 22 Novembre 1938 avec Edmond Rocher du Chêne Vert. Ils ont eu 7 enfants, 24 petits-enfants, 51 arrière petits-enfants et 3 arrière-arrière petits-enfants. Une grande fête a réuni toute la famille autour de Mémé le 15 Août.



Directeur de la publication :
Pierre Martin - Maire de Chauve
Tirage : 1550 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019.
Réalisation : MÉDIA horizon
Impression : IMPRIMERIE du bocasse
02 51 46 59 10

Sommaire

- Page 3 Les vœux du maire
- Page 4 Vie Communale
- Page 8 Vie Scolaire
- Page 12 Enfance et Petite enfance
- Page 13 Sports et Loisirs
- Page 25 Vie Culturelle
- Page 29 Infos Extérieures
- Page 33 Souvenirs Guerre 14-18
- Au dos Infos Pratiques



Conseil Municipal des enfants



Une nouvelle page s'écrit en 2018, avec de nouvelles élections et une nouvelle équipe de jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (uniquement CM1 et CM2).

Dès janvier, ils ont commencé à travailler sur tous leurs projets... et des choix ont dû être nécessaires !!!

6 projets ont été retenus, abordant :

- la solidarité, avec la collecte de jeux au profit de la Croix Rouge ainsi que la récolte de chaussures, pour l'association « Toutes Pompes dehors » (mars 2019),
- l'intergénérationnel en organisant un goûter avec nos Aînés (avril 2019)
- le partage avec la création d'une boîte à livres dans le Parc (début 2019)
- l'environnement, avec une ballade pour découvrir notre campagne
- création de jeux, avec une réflexion sur la mise en place d'un nouveau jeu dans le lotissement des Essarts.



Le travail ne manque pas pour leur 2 années de mandatures...

La mission de nos jeunes élus c'est aussi transmettre notre patrimoine, notre histoire...

Et c'est chose faite avec les différentes représentations lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, avec notamment une très belle et émouvante intervention de nos jeunes élus pour les 100 ans de la fin de la

guerre 14/18, où chacun leur tour, ils ont pu énumérer les 75 noms des soldats chavéens Morts pour la France.

Ce fût un moment rempli d'émotion et qui a marqué nos jeunes élus présents.

Le Conseil Municipal des Enfants a fini cette année 2018 avec le beau projet qu'était la collecte des jouets, au profit de la Croix Rouge de Saint Michel Chef Chef.

Le 29 novembre dernier, nous nous sommes tous rendus au local de St Michel, accueilli par M. Piloquet, président de l'antenne de Machecoul et bénévole à St Michel, entouré de 3 autres bénévoles dont « mamie », 85 ans, bénévole dévouée auprès des jeunes enfants démunis.

Ils nous ont expliqué le fonctionnement de l'association et nous ont fait visiter les locaux.

Les jeunes élus ont été assez impressionnés...

Le Conseil Municipal des Enfants était fier d'apporter ces jeux et jouets collectés et de savoir que tout cela allait apporter un peu de bonheur à ces enfants qui n'ont pas toujours la chance de trouver des jouets au pied du sapin.

**Bravo à nos jeunes élus pour ce beau projet de solidarité qui vient conclure 2018
et rendez vous en 2019 pour finaliser d'autres projets...**

*Toute l'équipe du Conseil Municipal des Enfants
vous souhaite une très belle année 2019 !!!*

Les Expos 2018 dans le Hall de la Mairie

De nouvelles expos se sont succédées tout au long de l'année, c'est toujours pour l'équipe Municipale, un moment important de recevoir ces artistes, avec leurs différences, mais toujours avec leur passion.

Un grand moment fut le mois de Novembre, avec cette exposition pour la commémoration du 100^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 14/18. Un grand merci à Laurent Lecoq et aux bénévoles qui l'ont aidé pour cette installation ainsi que celle des croix au cimetière rappelant tous les soldats Chauvéens morts pendant cette triste période, un grand merci aussi à notre voisin et ami Hubert Briand pour le prêt des panneaux qu'il avait réalisés pour leur grande expo à Chaumes en Retz.



Les petites marches de Monalisa



C'est devenu une belle habitude à partir du mois d'Avril jusqu'au mois d'Octobre tous les quinze jours le lundi après midi « **c'est petite marche** », avec tous nos amis de Chaumes en Retz nous sommes chaque fois entre 40 et 50 sur des circuits adaptés où nous nous assurons qu'ils sont équipés de bancs, afin que chacun puisse marcher et se reposer selon son rythme, la sortie se termine par un goûter dans la bonne humeur. L'année 2018 a été un peu perturbée par le mauvais temps, et les fortes chaleurs qui nous ont obligé à annuler ou changer de lieu.

Le début de l'année est également un bon moment pour se retrouver afin de partager la galette des Rois et revoir en vidéo tous les circuits de l'année passée.

SI VOUS SOUHAITEZ VENIR AGRANDIR LE GROUPE, AINSI QUE POUR L'ACCOMPAGNEMENT N'HÉSITEZ PAS À APPELER AU 02 40 21 12 62.



Forum des associations

Le 1^{er} septembre dernier se déroulait le forum des Associations de 9h30 à 12h30 à la salle du Pinier.

Cette année, le forum était couplé avec l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune de Chauvé. Ceux-ci ont donc pu découvrir les activités proposées par la vingtaine d'associations présentes. Il était également possible de prendre des contacts avec les bénévoles, valider son inscription, mais aussi retirer les cartes de transport ou de cantine au stand de la Mairie.

Merci aux L'Eclair Gym, l'Eclair Danse de Salon pour leurs démonstrations, à Chauvé Loisirs pour l'animation Badminton ainsi qu'aux associations Les Canoës du Pays de Retz et Le pot au Fleurs pour leur première participation.



La commission Vie Associative remercie vivement toutes les associations présentes et les bénévoles de leur investissement.
Rendez-vous au prochain forum le 31 août 2019.



Nouveaux arrivants

Samedi 1^{er} Septembre Pierre Martin et les élus présents ont accueilli à l'occasion du Forum des Associations les nouvelles familles récemment arrivées sur la commune, 25 avaient répondu à l'invitation. Après la présentation de la commune par M. le Maire elles se sont vu remettre un cadeau de bienvenue.

Ensuite elles ont pu se rendre dans la salle de sport où elles ont rencontré les diverses associations, qui tout au long de l'année offrent pour petits et grands diverses activités, sport, loisirs, créativité etc...

Le verre de l'amitié en commun a clôturé cette matinée conviviale.

La prochaine réception des nouveaux arrivants aura lieu le 31 Août à 10h en même temps que le Forum des Associations au complexe du Pinier. *Bienvenue à toutes et à tous !*



Rétrospective 2018 à L'UNC

Notre section de Chauvé comprend 37 adhérents :

- 27 Anciens Combattants
- 1 OPEX
- 2 Soldats de France
- 7 veuves

Cette année, nous ont quitté :

Paul CHARRIER le 15 juin à 81 ans

Jean-Pierre CHIFFOLEAU le 19 juillet à 76 ans.

Ayons une pensée pour eux.



Durant l'année les anciens combattants ont participé à différentes manifestations patriotiques dans le Pays de Retz. Deux ont eu une importance et une résonance particulière les cérémonies du 8 Mai et le 11 Novembre avec la commémoration de la fin de la guerre 1914/1918.

La cérémonie a débuté par l'échange des drapeaux sur le parvis de la mairie, Pascal Redor a remis à M. le Maire Pierre Martin le drapeau de Anciens Combattants 14/18, très endommagé avec les années, (il restera dorénavant à la mairie) ensuite le Président de l'UNC a reçu le nouveau drapeau (offert par la mairie) des mains de M le Maire, moment empreint d'émotions.

Défilé au cimetière, accompagné de la fanfare de St Père en Retz, et plusieurs croix portées par des bénévoles et des

descendants de soldats tués sur le champ de bataille, elles ont été déposées avec les autres le long de l'allée du cimetière rappelant les 74 soldats Chauvéens morts pour notre Patrie, cités ensuite par les jeunes du CME.

Nous étions nombreux à nous recueillir ce jour-là, beaucoup d'enfants étaient présents pour nous accompagner à chanter la Marseillaise et nous déclamer 2 poèmes, un grand merci pour leur participation.

Après les traditionnels discours nous nous sommes retrouvés salle Killala pour un moment de convivialité.

La journée s'est continuée par un repas, avec nos amis et voisins de St Père en Retz au Grand Hôtel moment convivial très apprécié des familles.



École Saint-Joseph

L'école Saint-Joseph compte 210 élèves répartis en 8 classes, une par niveau. Les effectifs sont stables depuis quelques années.



C'est avec beaucoup de plaisir et de curiosité que les élèves de PS, MS et GS ont découvert au mois de mai le zoo de la Boissière du Doré. Ils sont allés à la rencontre de différents animaux comme les zèbres, les lions, les girafes, les singes, les rhinocéros, les éléphants...

Les élèves de CP et CE1 ont passé deux jours et une nuit au château de La Turmelière à Liré en avril 2018. La première matinée a été consacrée à la découverte du domaine grâce à un jeu, d'orientation. Les élèves ont visité les ruines du château de Joachim du Bellay ce qui a permis une première approche du Moyen Âge.

Après une sensibilisation simplifiée du langage des blasons, chaque enfant a créé le sien. Les élèves ont pu profiter du parc pour réaliser du Land Art (création artistique à partir des éléments, de la nature) par petits groupes. Pour terminer, ils ont participé, à un atelier d'écriture poétique sur le thème de l'arbre.



Pour terminer, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont fait un séjour à Branféré du 18 au 20 avril 2018. Les élèves, ont été particulièrement sensibilisés à l'environnement.

De nombreuses autres activités mises en place les années précédentes ont été reconduites comme la natation de la GS au CM2, le chant choral pour les élèves de la GS au CE2 en partenariat avec Musique et Danse, le défi lecture avec les écoles du secteur ainsi que l'activité voile à Préfailles et le char à voile à Saint Michel pour les CM1 et CM2.

Grâce à l'aide financière de l'APEL et de la municipalité, tous les élèves de l'école ont pu participer à une sortie ou à un séjour. Je remercie les deux associations de parents d'élèves qui oeuvrent bénévolement et pour le temps passé à la réussite des différentes manifestations, pour les avancées des projets, pour l'équilibre des budgets ainsi que pour l'entente et le soutien entre les deux associations. Je remercie aussi tous les parents qui font confiance à l'école et qui acceptent de donner de leur temps ponctuellement lors des différentes manifestations.

Enfin, je remercie avec davantage d'insistance Annie, aide maternelle depuis 19 ans qui a cessé son activité pour un départ à la retraite. Sa simplicité, sa bonne humeur, sa disponibilité, sa patience avec les petits, son affection pour eux nous ont fait passer des années agréables. Nous lui souhaitons une excellente retraite et tous les bonheurs possibles dans sa nouvelle vie.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école Saint-Joseph, vous pouvez prendre rendez-vous à partir de février en téléphonant au 02 40 21 19 78 ou en écrivant à : ecolestjosephchauve@orange.fr.

Bonne et heureuse année 2019 à tous ! La directrice, M^{me} Christine GABORIAU

OGEC Saint-Joseph

(Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

L'OGEC est une association ayant pour mission d'assurer juridiquement la gestion de l'école, le bon fonctionnement de l'établissement scolaire, l'entretien des locaux et la gestion du personnel non enseignant.

Ses principales recettes étant la participation versée par la municipalité, les rétributions payées par les familles ainsi que la kermesse. Les principales dépenses sont les charges du personnel, l'achat du matériel pédagogique et l'entretien des locaux.

En 2017/2018, l'OGEC a notamment acheté des ordinateurs et rafraîchi une classe. Nous avons également refait le plancher d'un de nos deux modulaires.

Nous avons également pour projet d'agrandir l'école, ce projet consiste en la création d'une classe et de sanitaires. Le nouveau bâtiment s'intégrera dans l'architecture de la nouvelle place de l'église. À ce jour, le permis est déposé.

Kermesse 2018 :

Après un défilé très coloré et sous le soleil, les enfants ont présenté leur spectacle préparé avec soin par les enseignantes. Petits et grands ont également pu s'amuser tout au long de la journée sur les nombreux stands et le soir, ce sont plus de 300 repas qui ont été servis lors d'un dîner convivial rassemblant les familles.

Cette année, la kermesse aura lieu le samedi 15 juin 2019.



Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous aident tout au long de l'année ainsi que les aides-maternelles. Nous remercions également les artisans commerçants, les associations pour leurs aides et leurs disponibilités.

Enfin, merci à la Mairie pour sa participation à la scolarité des enfants.

Hervé GAUTHIER, Président de l'OGEC.

APEL Saint-Joseph

L'APEL (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) de l'école St Joseph est composée de 15 bénévoles qui participent concrètement à la vie de l'établissement.

Nous avons la responsabilité de représenter les parents, au sein des établissements comme auprès des responsables de l'Institution scolaire et des pouvoirs publics. Nous soutenons les projets éducatifs en participant à leurs financements, pour alléger la charge des familles.

Pour cela nous organisons des manifestations tout au long de l'année comme le marché de Noël, le marché de printemps, la vente de chocolats et de pizzas mais aussi l'organisation du carnaval toujours apprécié des enfants.

Nous tenons à remercier les parents d'élèves, la directrice, les enseignantes et les atsems pour leur investissement ainsi que la municipalité pour son aide financière.

Le Bureau de L'APEL





École publique du Parc

Une année scolaire sous le signe du voyage.... Les plus grands, comme il y a deux ans partiront dans les Pyrénées découvrir la neige et le milieu montagnard. Un autre espace, une autre culture ou la vie ne ressemble pas toujours à la notre. Le vivre ensemble sera durant cette semaine une expérience qui laissera dans la tête de chacun des souvenirs inoubliables.

Les plus petits voyageront avec leur tête et leur corps. Ils rejoindront l'Afrique en dansant, chantant, mimant. Une autre culture une autre façon de s'exprimer.

En étroite relation avec le projet communal, nous essayerons de donner aux élèves le sens de la tolérance, de l'acceptation de l'autre, du « vivre ensemble ». Ce sont des comportements essentiels pour la vie de la commune et la citoyenneté de nos élèves.



Une très bonne année à tous. L'équipe enseignante de l'école du Parc



L'Association des Parents d'Elèves de l'École Publique du Parc



L'année scolaire 2018/2019 a démarré avec l'arrivée, comme l'année dernière, de 4 nouvelles personnes au sein du bureau de l'APE. Ces entrées successives de personnes dans le conseil d'administration de l'APE nous rassurent quant à la pérennité de l'association et nous permettrons de maintenir les habituelles manifestations que nous organisons au cours de l'année scolaire.

Ces animations ont pour but de récolter des fonds pour l'école du Parc. Ceux-ci permettent de financer les divers projets pédagogiques et culturels que les enseignants mettent en place ou encore les besoins matériels (jeux de cour, jeux de société, nouveau vidéoprojecteur...).



De façon indirecte, elles contribuent également au dynamisme de la commune, comme bien d'autres actions menées par les diverses associations Chauvéennes.

L'année dernière, l'APE a offert aux enfants de l'école une sortie à Légendia Parc dans sa configuration de Noël. L'équipement matériel de l'école a aussi été augmenté par l'achat d'un nouveau vidéoprojecteur, de postes CD/USB, etc... À cela s'ajoutent les habituels dictionnaires et calculatrices fournis à chaque élève de CM2 en fin d'année ainsi que diverses autres fournitures matérielles pour le fonctionnement de l'école, le tout pour un montant total d'environ 5100 €.

Cette année, c'est également le retour de la classe de neige qui permettra aux classes de CM1 et CM2 de découvrir ou redécouvrir les joies de la montagne. L'APE est évidemment mise à contribution pour participer financièrement à ce projet. C'est également elle qui encadrera les actions des parents dont les fonds récoltés compléteront ceux donnés par l'APE.

Les prochaines manifestations de l'APE auront lieu aux dates suivantes :

- Vide-grenier le dimanche 10 février 2019
- Loto le dimanche 7 avril 2019
- Fête de l'école le samedi 22 juin 2019

Merci à la mairie pour l'autorisation d'utiliser gratuitement le complexe du Pinier et pour la subvention qu'elle nous octroie tous les ans, bien sûr. Merci également au Comité des Fêtes pour le prêt gracieux de leur matériel.

Le bureau de cette année est constitué de 12 membres :

- Présidente : Mme ANÉZO Céline
- Vice-présidente : Mme PALVADEAU Sonia
- Trésorière : Mme HAURET Adeline
- Trésorière adjointe : Mme DURAND Soizic
- Trésorier adjoint : M. ANÉZO Marc
- Secrétaire : Mme MAGNAN Caroline
- Secrétaire adjointe : Mme BOUKHALFA Charley
- Membres permanents : Mme COQUENLORGE Adélaïde, M. COQUELOORGE Florent, Mme DENIAUD Isabelle, Mme GOBIN Lucie et M. MOTTAZ Laurent.

Notre association est toujours à la recherche de bénévoles. L'aide qu'ils nous apportent, même occasionnellement, reste indispensable pour le bon déroulement des diverses manifestations. Merci à ceux qui nous soutiennent déjà et merci d'avance à tous ceux qui voudront bien nous consacrer un petit peu de leur temps.

Tous les membres du bureau vous souhaitent une très bonne année 2019 et espèrent sincèrement vous voir ou vous revoir à l'occasion d'une manifestation.

Le Bureau de l'APE



La Maison des enfants



Chaque année, au moment d'écrire ces quelques lignes de rétrospective, nous nous posons la question : que pourrions nous raconter aux habitants de Chauvé ? Qui vous donne envie d'en savoir plus sur la maison des enfants ?

Peut-être, pour les jeunes parents, de savoir que nous avons ouvert notre micro crèche intercommunale depuis le 1^{er} septembre 2018, adaptée aux enfants à partir de 2 mois... ;

Sans doute, pour les familles ayant des enfants plus grands, que les séjours estivaux proposent un temps de vacances en dehors de Chauvé, avec un encadrement sécurisant ;

Pour certains, de pouvoir pratiquer des activités de détente (yoga et sophrologie) et de création (couture) ;

Pour d'autres, la satisfaction de découvrir que nous emmenons les enfants sur les lieux de pratiques sportives et culturelles le mercredi après-midi ;

Avec certitude, une cinquantaine d'habitants ont aimé le spectacle du BLABLABAR (théâtre d'improvisation) ;

Avec beaucoup d'envie, Sylvie, Huguette, Marie-Jeanne et Françoise animent l'accompagnement à la scolarité, pour que parents et enfants puissent profiter de leur soirée en famille ;

Et puis, la balade contée et gourmande, organisée avec l'association liâne, pour découvrir les chemins de la commune, les produits locaux et des histoires venues de contrées lointaines.

Oh, il y a eu des ratés aussi ! Le projet sur la nutrition des enfants qui a été arrêté en cours de route (malgré tout l'intérêt d'en parler), l'inauguration de la micro crèche, que nous aurions voulu mieux préparer... Le regret de ne pas pouvoir proposer une place à chaque enfant pendant les séjours.

On aurait voulu mieux faire, on vous promet d'essayer l'année prochaine.

Enfin, l'année 2019 verra peut-être le transfert des compétences Petite enfance/Enfance/Jeunesse de la commune de Chauvé à la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de retz. Espérons que ce choix soit profitable aux habitants et à toutes les personnes qui s'investissent dans les actions que nous proposons.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2019 !

Benoit MONIER et toute l'équipe de la Maison des enfants.
Président du Conseil d'administration.



Téléthon 2018



Depuis 1999, le Téléthon rassemble à Chauvé les associations, la mairie, les entreprises, les artisans, et bien sûr la population chauvéenne.

Encore une fois, tout ce petit monde a œuvré cette année pour que la fête soit réussie, et elle le fut, pour ce qu'on pourrait nommer la semaine du Téléthon !

La Maison des enfants et la Maison des P'tits Loups ont vendu des gâteaux tout au long de la semaine précédant le Téléthon. Chauvé Loisirs a organisé un tournoi de badminton le mercredi 5 décembre. Le jeudi 6 décembre, c'était au tour de l'École du Parc avec un flashmob dansé par les enfants. L'École St-Joseph a organisé des animations sportives le jeudi 6 et le vendredi 7 décembre ; les enfants ont été récompensés avec des **brioches données par la société Buton pour un goûter bien mérité après ces efforts.**

Le week-end commençait avec une nouveauté ! Invités par l'Eclair de Chauvé Handball, les joueurs de hand handisport du club de Saint Sébastien Sud Loire Handball. 12 joueurs de cette équipe créée en 2009, composée de valides et de non-valides, ont disputé 2 mi-temps de 20 min. Il a été possible également aux licenciés de l'ECHB et au public de disputer ensuite un match en fauteuil afin de découvrir la particularité de ce sport. **Quel beau spectacle en adéquation avec ce weekend de mobilisation pour la maladie et le handicap. La Chan'Rit assurait quant à elle l'animation artistique et musicale de la soirée. Et après l'effort le réconfort ! Tous se sont régalés des sandwiches et des gâteaux réalisés par la MDE et ont apprécié le vin chaud, avec modération comme il se doit à Chauvé !!**

Samedi 9, au stade à partir de 14h, les activités extérieures ont démarré par une randonnée marche course « nature » de 8, 12 ou 14 kms. 137 personnes au total pour ces escapades dans la nature concoctées de mains de maîtres par le Pas chauvéen ! À noter l'animation d'Adrian pour l'échauffement collectif et tonique des sportifs avant le départ ! Pour sa part, « Le P'tit » et son équipe du ball-trap de la chasse Communale attendaient de pied ferme les fines gâchettes pour faire parler la poudre malgré la pluie battante ! Bien au chaud, dans la salle annexe, 36 équipes ont tapé le carton lors du concours de belote organisé par Chauvé Détente et Amitié.

Dans la salle de sport, la prestation de la Zumba par l'AEPPR, et les danses des jeunes de la Chan'Rit ont enchanté les coureurs et autres marcheurs à leur arrivée ainsi que le public présent qui se

sont restaurés de crêpes, de cidre et de l'excellent vin chaud servis par le Hand, l'Ogec, l'Apel, l'Eclair Danse !!

En soirée, avec 168 repas vendus, nous avons apprécié un nouveau menu, de la joue de porc, concocté par le traiteur Grand Hôtel de Saint Père en Retz servi par le Théâtre, le Comité des Fêtes tenant le bar. À 22h30, avec le café servi dans la grande salle, le public a pu admirer, fidèle parmi les fidèles, Folly-Dance, qui allie le charme et l'élégance avec ses danseuses pleines de talent et qui ont su charmer le plus grand nombre avec leurs danses exécutées avec brio et maestria. Pour conclure par la soirée dansante animée par Ambiance 44 toujours très appréciée des danseurs...

Le résultat est une fois de plus excellent, pour une commune de la taille de Chauvé avec un total des dons et recettes reversés à l'AFM de 5911 €.

Merci à TOUS, associations, bénévoles, commerçants, entreprises, municipalité, agents des différents services municipaux, qui nous ont soutenu et aidé, et vous, participants et le public présent depuis 1999.

L'équipe TÉLÉTHON



Éclair de Chauvé



L'éclair de chauvé

ASSOCIATION LOI 1901 SPORTIVE ET CULTURELLE
4, PLACE DU CHAMP DE FOIRE
44320 CHAUVÉ

atelier tricot-crochet - danse - football - gymnastique - le pas chauvéen - théâtre

L'Éclair de Chauvé, association que vous connaissez bien, est l'une des plus anciennes de la commune. À l'heure où s'écrivent ces lignes, elle compte parmi ses adhérent(e)s / licencié(e)s 508 personnes de Chauvé et des communes alentours. Ces membres se répartissent au sein des sections qui la composent : Atelier tricot-crochet, Danse, Football, Gymnastique, Le Pas Chauvéen et le Théâtre.

La section Handball a décidé de voler de ses propres ailes et est devenue totalement indépendante de la structure cette année. Nous lui souhaitons bonne route, de nombreuses et belles victoires et surtout une longue vie !

Une des associations la plus ancienne donc car elle vient de célébrer les 2 & 3 juin derniers ses 60 ans !

Sous une météo digne de notre emblème, grâce à la volonté et l'enthousiasme de Laurent LECOQ et de son équipe, nombre d'entre vous étaient présents pour fêter nos bannières, dîner et danser le samedi soir, profiter de l'animation musicale donnée par les différents groupes (bagad, percussions, danse et harmonie fanfare) et retrouver les photos qui jalonnent la longue histoire de nos sections. Plusieurs d'entre vous aussi ont été honorés lors de la cérémonie du dimanche : anciens et actuels bénévoles, dirigeants, éducateurs, licenciés qui avez consacré votre énergie et votre temps aux jeunes et aux moins jeunes en leur faisant découvrir les joies de vos sections respectives. Nous vous renouvelons, ici, nos remerciements chaleureux et nos vifs encouragements.

Le temps passe et les époques évoluent, pour le pire comme pour le meilleur ; **alors souhaitons que 2019 nous réserve des moments d'unité, de confiance et de succès tels que nous en avons connus sous les belles et fières couleurs que nous portons : « Sang & Or » !**

Composition du Bureau de l'Éclair :

- **Président** : Stéphane RENAUDINEAU
- **Vice-président** : David DUCHÊNE
- **Secrétaire** : Christiane CERCLERON
- **Trésorière** : Marguerite PLISSONNEAU

Le tonnerre arrive toujours après l'Éclair !



Éclair Football

1^{ER} SEMESTRE

Encore une saison forte en émotion, toujours dans la mouvance de la finale du challenge 44 il y a 2 ans, nous avons fêtés fin mai la montée de l'équipe A en division 3 (sans défaite) et le podium 3^{ème} de l'Équipe B.



Tout cela est de bon augure pour garder tous nos jeunes au sein de l'éclair de chauvé. Après la traditionnelle galette des rois en janvier devant une assemblée garnie, la décision en février prise par le C.A à l'unanimité de ne pas intégrer le groupement jeunes proposé par nos voisins (arche/ESM), nous a réconforté dans nos choix pour le début de la nouvelle saison.

Foot animation :

De nombreux tournois ont rempli les étagères de jolis trophées et récompenses. Le travail de Philippe et de tous les dirigeants qui l'accompagnent le mercredi et le samedi est reconnu dans tout le Pays de Retz.

Mais pour une première fois, le tournoi de Pâques a dû être annulé dès le vendredi soir (pluie diluvienne) et transféré la veille du tournoi de sixte. Pari gagnant pour ce gros week end, notamment grâce aux clubs qui ont répondu présent et toute l'énergie des bénévoles, staff, C.A, organisateurs. Merci à tous.

Les U15 :

L'entente avec Ste Marie a été plus compliquée en 2^{ème} phase (trop de joueurs et une demande d'autonomie trop tardive).

Les U18 :

Les U18 se sont bien défendus avec leurs capacités, futurs joueurs séniors... Dommage de l'arrêt de certains car tout le club devait devenir autonome pour la nouvelle saison. Un choix et aboutissement, politique du club depuis 8/10 ans. D'où l'obligation d'une entente avec nos voisins de Villeneuve.

Nos animations :

- Galette des rois, grosse affluence (janvier)
- Concours belote + concours de Palets (mars)
- Challenge Monique Tallé + Tournoi sixte (juin)



2^{ÈME} SEMESTRE

- Rassemblement U8/U : 44 équipes en Octobre

- Concours de belote : 44 équipes en Novembre

Après la signature des licences en juillet/août et la reprise le 13 août (pour le groupe séniors, U18). Tous les compteurs sont au vert à ce jour. Plus de 200 licenciés, séniors A 1^{er}, B 2^{ème}, U15 montée en division 4, accompagnés cette année par 3 séniors du club (bravo à eux).

Toutes les équipes sont autonomes, sauf les U18 qui n'ont pas répondu présents aux signatures. Dommage, vu les investissements et le soutien de la municipalité pour les travaux engagés pour le bien de notre club (n'en déplaise à certains).

Cette année a été mis en place un entraînement spécifique gardien avec Erwan tous les mardis pour nos futurs goals et ceux déjà en place.

Un manque de vétérans a permis de fusionner avec nos voisins de l'Arche sous la houlette de Nicolas Boyer.

Début d'année vous découvrirez autour du terrain de nouveaux panneaux publicitaires de nos partenaires et les nouveaux locaux. Merci à tous pour votre soutien.

Dates à retenir :

- Belote + concours de Palet : 23 mars (à confirmer)
- Tournoi Jeunes : 20 avril
- Tournoi de Sixte : 2 Juin
- Assemblée Générale : 7 Juin

**Nous comptons sur vous tous pour le soutien au club !
Merci et à bientôt autour des terrains.**

POUR TOUT CONTACT

- Président : Jérôme CHARRIER Tél. : 06.71.50.70.74
- Vice-président : Christophe LEDUC Tél. : 06.27.48.31.71
- Secrétaire : Béatrice DURAND Tél. : 06.75.36.65.42
- Secrétaire Jeunes : MOREAU Virginie Tél. : 06.72.46.38.76

Éclair Gym tonique

Les cours ont commencé en septembre 2018 de 19h30 à 20h30 pour les cours de gym bien-être et de 20h45 à 21h45 pour les cours de gym dynamique. Pour ces derniers, une seconde plage horaire est proposée le jeudi de 20h à 21h à la salle du Pinier.

Les cours sont animés respectivement par Chantal LORTHIOIS et Sylvain FOUCHARD, diplômés Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire. Ils s'adressent aux femmes comme aux hommes. Au programme, pour le bien-être : échauffement dansé pour la coordination, la mémoire et l'orientation ; équilibre, renforcement musculaire, souplesse et détente ; pour le dynamique : cardio-respiratoire, renforcement musculaire (renfort classique - cross training - step...). La section possède le matériel nécessaire pour varier les supports de travail.

Pour tout renseignement,
contacter le 06.89.46.12.50 ou le 02.40.64.84.26

Bonne année sportive à toutes et à tous !



Éclair Danse de salon

La mise en place du cours de danse en ligne la saison dernière fut une réussite !! Nous l'avons donc à nouveau proposé pour la saison 2018/2019, le mercredi de 18h à 19h.

Les cours de danse en couple ont lieu à suivre à partir de 19h - 20h - 21h selon les niveaux. Diverses danses sont enseignées (tango, paso, rock, bachata, rumba...). Tous nos cours sont assurés par Martine Barraï et Daniel Tessier à la salle annexe du Pinier.

Nous proposons aussi un créneau de pratique libre, à la salle killala, le jeudi soir des semaines paires. Destiné à tous nos adhérents, celui-ci réunit principalement des adhérents qui ne prennent plus de cours, et qui souhaitent continuer à pratiquer les danses apprises il y a quelques années.

Nos membres apprécient également de se retrouver lors des soirées inter-groupes et des manifestations chauvéennes. La saison passée ils ont pris plaisir à participer au téléthon et aux 60 ans de l'Éclair.

Vous souhaitez apprendre à danser dans une ambiance conviviale, alors n'hésitez pas à nous contacter !

La Présidente : Cindy RENAUDINEAU au 06 70 78 51 77

La Secrétaire : Lucette GUILLOUX au 02 40 21 38 45



Éclair ATC (Atelier Tricot Crochet)



L'atelier Tricot Crochet existe depuis 2012 et depuis quelques années réunit une quarantaine d'adhérentes qui se sont nommées « les tricopines » à la demande des infirmières du CHU de Nantes qui souhaitaient une petite carte sur les ensembles offert aux familles.

La convivialité et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous et les échanges entre tricopines sont très importants.

Nos actions pour les prématurés : les petits ensembles (brassières, bonnets, bottons) + à Noël un petit cadeau et à la fête des mamans un bonnet cœur en plus des ensembles pour les 75 couveuses des services Néonatal.



Cette année, les filles qui sont allées livrer ont été surprises de l'usure des draps des couveuses qui sont lavés tous les jours. Pas de temps à perdre, elles sont revenues avec les dimensions et nous nous sommes mises au travail. Achat de tissus de couleur, broderie, pour un peu plus de gaieté et voilà, une cinquantaine de draps ont été livrés en septembre et en décembre. **Les infirmières sont ravies et nous ont transmis leurs remerciements.** Suite aux dons de tissus, de laine, etc, le dynamisme de l'équipe est renforcé, sachant qu'il ne faut pas oublier les quelques personnes qui ne peuvent venir aux ateliers, mais qui participent avec nous dans

notre action, nous les en remercions, Ces quelques personnes soit, elles sont couturières et se font un grand plaisir à réaliser des petits draps, des protèges cathéter ou d'autres demandes des infirmières, soit elles sont un peu plus éloignées comme les 3 ou 4 tricoteuses de Machecoul qui participent avec nous depuis maintenant quelques années, le groupe de St Père s'est aussi manifesté.

Pour la 3^{ème} année, nous participons au Tricothon action nationale au profit des Petits Frères des pauvres qui eux œuvrent pour les personnes âgées. Nous réalisons des petits bonnets (dimensions précises) qui doivent habiller les bouteilles de smoothies « Mets ton bonnet » pour la marque Innocent qui a pour sa 12^{ème} édition versé 104 491,20 € (0,20 € par bonnet). En Novembre 516 bonnets sont partis de Chauvé. Beaucoup de chemin a été parcouru par les tricoteuses et tricoteuses de France et pour sa 13^{ème} édition le nouveau défi est lancé au niveau national bien sûr **540 000 petits bonnets.**

Sinon, nos deux ventes en Octobre hall du Super U de Pornic et Février hall du Super U d'Arthon, nous permettent d'être autonome financièrement et nous apprécions énormément les échanges avec les personnes soit qui attendent notre expo ou les autres qui nous découvrent. Nous apprécions ces moments importants.

Les ateliers se passent toujours dans le hall du théâtre de 14h à 17h, les mardi semaines paires et vendredi semaines impairs, l'adhésion annuelle est de 10 €.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, toute l'équipe vous souhaite une année 2019 pleine de petits ou de grands bonheurs !

Présidente : Marguerite Plissonneau - Tél. : 06 76 28 22 31



**Expo
Vente**
au Super U
d'ARTHON EN RETZ
le 8 et 9 Février
de 9H à 18H.

Éclair Le Pas Chauvéen

LE PAS
CHAUVÉEN

Le PAS CHAUVÉEN (section marche dans l'association l'Éclair) compte environ 90 adhérents de Chauvé et des communes environnantes et organise tous les deuxièmes dimanches du mois une randonnée pédestre de 10 à 12 km.

Nous participons tous les ans au Téléthon en organisant des randonnées sur différents circuits de 8 à 14 km. Les inscriptions et les dons sont intégralement reversés à l'association.

Pour 2019 nous vous proposerons une randonnée semi nocturne le samedi 18 mai 2019 avec 3 parcours différents et également une sortie pour les adhérents sur un week-end complet les 25 et 26 mai 2019.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou avoir des informations n'hésitez pas à vous faire connaître à l'adresse suivante : leducodile@yqhoo.fr. Vous recevrez ensuite régulièrement les dates et lieux des différentes marches.



Les membres du bureau du PAS CHAUVÉEN ainsi que l'ensemble des adhérents vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2019.



Éclair Hand-ball

Comme tous les ans, un grand merci d'abord à tous les supporters, parents de joueurs, bénévoles, sponsors et municipalité pour leur soutien sans faille tout au long de l'année qui vient de s'écouler.



En 2018, la structuration de l'E.C.H.B., qui fête ses 10 ans cette saison, s'est poursuivie ; Le club a notamment finalisé l'embauche de Julien, en tant qu'entraîneur éducateur salarié, en septembre dernier. L'embauche d'un salarié est un projet sur lequel le club a travaillé pendant un an. La présence de Julien à raison de

10 heures par semaine va permettre de soulager les bénévoles en permettant notamment de fonctionner en binômes d'encadrants et de développer l'école de Hand pour laquelle nous avons obtenu le label argent en 2018.

Anthony Fournier lui a succédé au poste de Directeur Technique. Sa mission est d'accompagner les entraîneurs et coachs bénévoles du club en les aidant dans la mise en oeuvre du projet éducatif et sportif.

Le club compte aujourd'hui environ 200 licenciés. Les effectifs sont en progression régulière et certaines catégories sont complètes. 11 équipes jeunes ont été engagées dans les différents championnats et, pour la première fois dans son histoire, le club aligne 1 équipe féminine dans chaque catégorie des moins de 11 aux moins de 16. Une entente a été signée avec le club de Sud-Estuaire sur la catégorie moins de 16.

Un grand merci à tous les coachs et/ou parents bénévoles qui ont répondu présents pour encadrer les différents groupes.

L'école d'arbitrage qui a obtenu le label argent en 2018 continue de se développer.





Cyrille Renaud a organisé une journée de formation interne pour les nouveaux jeunes arbitres pendant les vacances de la Toussaint et le club a accueilli le 3 novembre un stage de détection pour les jeunes arbitres, organisé par le Comité 44.



MANIFESTATIONS

En ce début de saison, le club, dans le cadre de son partenariat avec le HBCN, a proposé aux jeunes moins de 10 et moins de 12 de jouer les « Escort Kids » le 21 novembre au Palais des Sports de Nantes lors du match qui opposait l'HBCN à Toulouse.

Pour l'évènement 150 personnes (parents, membres du club, de la mairie ou de l'association Eclair) se sont déplacées pour vivre ce moment magique et exceptionnel avec les jeunes du club.

Les filles seront à leur tour à l'honneur le 16 février 2019 puisqu'elles feront l'entrée des joueuses pros du NLA contre Metz.

10 ANS - UN ALBUM OFFICIEL COMME LES PROS !



- Le week-end du 15-16 décembre 2018 marquait les 10 ans du club : après les matchs jeunes du samedi, repas tartiflette suivi d'une soirée dansante, et, le lendemain, le désormais traditionnel Tournoi de Noël interne.

- Week-end festif et convivial dont le point d'orgue fut la distribution gratuite à tous les licenciés de l'album officiel du club, saison 2018/2019. Les vignettes étaient disponibles à la vente le jour même à la salle du Pinier et dans les enseignes partenaires.



- Ce projet gigantesque pour marquer la decima du club est un évènement exceptionnel et fédérateur qui marquera l'histoire de l'E.C.H.B. Tous se sont prêtés au jeu, enfants, parents, bénévoles mais aussi sponsors et même quelques supporters fidèles. Les séances photos ont occupé les salles du Pinier à Chauvé tout le mois d'octobre. Comme les pros, petits et grands ont posé devant l'objectif pour avoir leur vignette officielle dans l'album. Une quinzaine de partenaires du club, dont plusieurs commerces des communes de Chauvé et de Chaumes-en-Retz, se sont associés au projet.



- Un parfum de Noël flottait déjà dans l'air et dans les yeux des plus petits... mais aussi des plus grands.

Plusieurs matinées « bourses d'échanges de vignettes » seront proposées par le club : RDV sur le site. <http://eclairchauvehandball.asso-web.com>

DATES À RETENIR :

- Février / Mars 2019 : Concours d'Aluette
- 21 Avril 2019 : Vide-grenier

LES PROCHAINS MATCHS SÉNIORS À DOMICILE :

- 3 février contre Sautron 2
- 10 mars contre Riaillé
- 31 mars contre Couéron 2
- 5 mai contre RACC 3
- 19 mai contre St Sébastien 2

Encore merci à nos supporters et à bientôt dans les tribunes de la salle du Pinier !

Articles et photos visibles sur le site de l'E.C.H.B. : <http://eclairchauvehandball.asso-web.com>

Le Président, Michel CORBE



Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes anime chaque année la commune lors de diverses manifestations :

- Le samedi 17 mars, le comique « Ange Oliver » le déjanté a présenté un très joli spectacle où le rire et la bonne humeur étaient au rendez-vous.
- Le Chauvé en Fête a débuté le samedi après-midi 7 juillet par le concours de boules, suivi d'un spectacle animé par la Maison des Enfants. La soirée s'est poursuivie avec la traditionnelle dégustation de moules-frites ou grillades selon ses goûts, les prestations des groupes Oléado et Folly Dance, pour se terminer par le bal animé par Ambiance 44 et le feu d'artifice.
- Comme chaque année, plus de 100 exposants et visiteurs ont fait de bonnes affaires le dimanche 5 août dans le Parc des Loisirs lors du vide-grenier.
- Juste avant les vacances des enfants, le Père Noël a mis son costume pour offrir un livre à chacun des enfants de l'École Saint-Joseph et de l'École du Parc.
- Les membres du Comité ainsi que des bénévoles se sont retrouvés le samedi après-midi 22 décembre pour assurer la distribution d'environ 235 colis aux aînés nés en 1946 ou avant. C'est un bon moment de partage et d'échange pour tous.
- Comme vous avez pu le remarquer, un très grand sapin a été installé et décoré sur la place de l'Église par les employés municipaux. Nous les remercions ainsi que les généreux donateurs, Monsieur et Madame PHILIPPE.

LES DATES À RETENIR :

- **Dimanche 31 mars 2019 : courses cyclistes organisées par l'Union Cycliste de Saint-Brevin.**
- **Samedi 6 juillet 2019 : Chauvé en Fête.**
- **Dimanche 4 août 2019 : Vide grenier.**

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, les associations qui nous aident lors de ces manifestations et si vous avez de l'intérêt pour la vie associative de notre commune, vous pouvez nous contacter. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

De plus, si vous avez dans votre jardin un grand sapin dont vous souhaitez vous débarrasser pour Noël prochain, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes preneurs. Nous nous chargerons de la coupe et du transport.

Très bonne année 2019.

Contact : Laurent MOTTAZ - Tél. : 06.30.34.85.39



Folly Dance

Cette année a été riche en demande de prestations. 6 défilés dont un hors département (Vitré) et 7 prestations dont 3 à Chauvé (Téléthon, les 60 ans de l'Éclair et Chauvé en fête).

J'en profite pour remercier la commune de Chauvé de nous avoir mis à disposition le minibus lors de notre déplacement au carnaval de Vitré le 25 mars dernier. La nouveauté cette année la distribution de bonbons et de confettis que le public a apprécié. Par ailleurs, notre 1^{ère} participation aux Clionnades en août a été très appréciée des spectateurs.



En 2019, le groupe fêtera ses 20 ans ! De nouvelles chorégraphies sont prévues et vous pourrez découvrir une nouveauté ! Je n'en dis pas plus pour ne pas gâcher la surprise.

Les entraînements ont repris le 16 octobre tous les mardis de 20h15 à 22h salle du Pinier à Chauvé.

Nous sommes toujours en recherche de nouvelles danseuses, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'un entraînement, si vous souhaitez plus de renseignements vous pouvez me contacter au 06.65.37.71.75 ou par messagerie sur la page Facebook de Folly Dance !

Je remercie sincèrement et chaleureusement toutes les danseuses et les accompagnateurs pour leur investissement, leur bonne humeur et leur présence toute la saison. Une très belle équipe ! Merci à tous !

L'ensemble du groupe Folly Dance se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2019 !

SUIVEZ-NOUS SUR



La Présidente, Nathalie COGER

Palet Chauvéen

Notre association a pour mission d'organiser des concours de palets soit sur terre soit en salle sur plomb.

Notre bureau est constitué de 3 membres :

- **Président** : LORMEAU Wilfrid
- **Secrétaire** : CHOLEAU Marie-Claude
- **Trésorière** : RONDEAU Maria

Pour 2019 : 3 concours seront organisés :

- 23 juin l'après-midi
- 18 août l'après-midi
- 28 septembre sur plomb le soir





LIÂNE

Créée en 1995, l'association LIÂNE vous accueille autour d'une ancienne ferme au cœur du marais de Haute Perche. Elle propose des activités de type thérapeutique, éducatif, pédagogique et/ou loisirs, dans un espace structuré autour de l'âne en tant que médiateur.

Les activités proposées sont adaptées à tous les publics : des enfants aux adultes, handicapés ou non.

Des âniers (salariés, bénévoles) sont présents en permanence lors des activités. Cette année Cécile, notre ânière, est secondée par Cyrille, agent d'entretien.

Une vie en troupeau, une éducation au contact et au travail avec l'homme permettent de faire émerger les compétences naturelles de nos 11 ânes.



L'évènement fédérateur et festif pour les adhérents, bénévoles, institutions et autres personnes gravitant autour de l'association est « LA FETE DE L'ÂNE » bien connue maintenant sur tout le Pays de Retz. Elle a lieu tous les ans le dernier samedi du mois de mai depuis la création de l'association, soit, en 2019 le samedi 25 mai après-midi.

Comme chaque année l'association Liâne propose à nouveau aux enfants de l'école du Parc de Chauvé, chaque vendredi après-midi, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, une activité avec les ânes.

N'hésitez pas à venir seul ou en famille, lors d'une randonnée le dernier dimanche du mois.

Ce sera pour vous l'occasion de faire connaissance avec nos ânes et, bien sûr avec notre association. Nos randonnées sont accessibles à tous, petits et grands, valides ou non. Nous disposons de carrioles et, pour les plus jeunes, de petits sièges adaptés pour se balader sur les ânes.

Il y a encore bien à faire pour un meilleur confort de l'accueil avec des travaux d'aménagement, des recherches de fonds, mais aussi il y a à continuer à tisser des liens avec des partenaires comme « la maison des enfants » de Chauvé avec la balade contée gourmande au printemps, l'association « Hirondelle » de Pornic...

La Mairie de Chauvé et le Conseil Départemental nous soutiennent financièrement depuis de longues années.

Tous ceux qui veulent venir nous rejoindre d'une façon ou d'une autre dans cette belle aventure humaine sont bien sûr les bienvenus, quelle que soit leur participation.

Association Liâne : 2 la Basse Chantrie • 44320 Chauvé
07 81 28 12 66 • association.liane@laposte.net
<http://www.association-liane.org>





Le Pot'aux Fleurs

L'association « Le Pot'aux Fleurs » a vu le jour le 25 avril 2017. Elle a pour but la création et l'entretien d'un jardin ludique, naturel, vivant, convivial et créatif. Ce jardin est un espace d'ateliers (arts plastiques, jardinage...) d'animations et un lieu d'échanges et de découvertes.

On peut venir le visiter, y consulter des livres sur le jardin, y échanger des idées, des plantes, cueillir des bouquets de fleurs, de plantes aromatiques. Pour les adhérents il y a possibilité de prendre en charge une parcelle du jardin.

Les temps forts de l'année 2018 :

- Une journée « portes ouvertes » le 9 juin avec vente de plants de fleurs et de légumes, dégustation de « crépotins » spécialité du Pot'aux fleurs, musique, chansons et surtout visite du jardin.
- Début juillet spectacle avec « celle dont il ne faut pas prononcer le nom » clown burlesque qui a entraîné les spectateurs à travers le jardin, suivi d'un apéro maison.
- Un marché de Noël le 9 décembre une quinzaine d'exposants qui ont ravis les nombreux visiteurs.

Après ces réussites vivement l'année prochaine pour renouveler des moments forts, et puis tout au long de l'année vous pouvez venir vous promener dans le jardin.

Vous pouvez consulter la page facebook : le pot'aux fleurs. Pour tous renseignements appeler le 06 13 29 27 53



Centre équestre du Pays de Retz

Bonne année 2019.

Patrick Bourgeois sera heureux de vous accueillir à l'Espace Équestre du Pays de Retz, un centre éthologique, écologique certifié biologique, déclaré refuge pour les oiseaux.

Les séances sont personnalisées et adaptées à tous les publics, les enfants à partir de deux ans, les ados et les adultes. Patrick Bourgeois est un spécialiste du comportement du cheval et de l'accompagnement du public handicapé, de nombreux autistes ont été accueillis pour un plaisir partagé. Accueil de groupes, familles, écoles, associations, entreprises. La salle du clubhouse peut servir pour les fêtes ou les réunions. Alors à bientôt avec nos chevaux éduqués montés sans mors pour le partage du bien être de tous. Vous pouvez venir avec votre propre cheval.

Espace Équestre du Pays de Retz, les Gautrais à Chauvé, sur la route du Pont du Clion. 06.74.51.63.72. www.equitaction.net





Chauvé détente et Amitié

2018 Année particulière : 40 ans de vie du Club de l'Amitié qui est devenu « CHAUVÉ DÉTENTE ET AMITIÉ ».

- Lors de notre Assemblée Générale du 18 Janvier 2018 nous avons partagé la traditionnelle Galette des Rois Chauvéenne avec les 96 adhérents présents sur 140.

- Le 27 février déplacement à St-Brévin-Les-Pins pour le spectacle de Music-Hall International pour les adhérents intéressés.

- Pour les 40 ANS de l'Association 91 personnes ont participé au repas de printemps le 2 Mai. Ce même jour avant le repas une Assemblée Générale extraordinaire a eu lieu pour le changement des statuts et du nom de l'association qui est devenue ce jour-là « CHAUVÉ DÉTENTE ET AMITIÉ ». Lors de ce repas des jeunes du Conseil Municipal des enfants sont venus participer au service de l'apéritif. Pas d'anniversaire sans gâteau exceptionnel ni animation musicale. Le groupe Jad'Hisse de Pornic nous a accompagné tout au long du repas avec ses chants de marins.

- Le 3 mai spectacle de chansons Anthony Fraysse à Bouguenais, jeune chanteur qui fêlait en 2018 ses 10 ans de carrière. Son répertoire est composé de chansons connues, de différentes époques et également de sa composition.

- Le 19 juin révision du code de la route à Pornic sur une journée avec examen blanc du code suivi d'ateliers à thèmes : sécurité (gendarmerie, pompiers), rédaction d'un constat (assurances), conduite accompagnée d'un moniteur, conduite virtuelle, port et réglage des ceintures etc...



- 8 et 9 juin visite commentée de la Laiterie de St-Père-en-Retz et d'une ferme au moment de la traite.

- 13 marcheurs très courageux (vu le temps) ont effectué une marche dans les beaux parcours ombragés de Nantes pour terminer à La Roseraie près de la Beaujoire. Malheureusement trop de pluie et vent pour visiter la Roseraie l'après-midi ; retour à Chauvé le midi avec le mini bus et les voitures. À refaire en 2019 avec du soleil.

- Fête de la Convivialité Générations Mouvement aux Touches. Transport en car avec les communes du pôle Pays de Retz .

- Idem pour le spectacle à Trans sur Erdre « Dans la nuit la liberté » 1940-1945 la Résistance.

- Saint-Cyr-en-Retz a accueilli la marche du pôle Pays de Retz le 5 octobre avec visite du Musée du Pays de Retz l'après-midi.

32 personnes de Chauvé ont participé à l'un des 3 voyages organisés par le secteur Pays de Retz : Alsace, Le Pays Basque et La Camargue. Comme chaque année quelques personnes de notre association ont participé en tant que bénévoles au Téléthon.

Venez vous joindre à nous pour de bons moments de convivialité ; notre association est ouverte à tous sans condition d'âge. Des activités sont prévues pour 2019.



ATELIER MÉMOIRE

Après les vacances d'été, Septembre 2018 a vu se réouvrir les portes de l'Atelier mémoire (un lundi sur deux, de 15h à 17h les semaines impaires, hall du théâtre).

Les 13 participant(e)s se sont retrouvés pour mettre leurs neurones en effervescence, sous le signe de la bonne humeur, du partage et de l'échange.

Merci à toutes et tous pour votre joyeuse participation.

Un grand coucou à Odette et Paulette, fidèles de la première heure, qui ont arrêté cette année.



N'OUBLIEZ PAS : LES PENSE-BÊTES SONT LES PORTE-CLEFS DE LA MÉMOIRE !!!!! Huguette Vassalo - 02 40 21 06 47

la Médiathèque

La médiathèque s'inscrit dans le réseau très dense des activités que la commune de Chauvé propose à ses habitants.

En lisière du parc, entourée par les deux écoles, la médiathèque est un lieu ouvert à vous tous qui aimez vous laisser surprendre par une belle histoire, un récit de vie, un film, à vous, qui cherchez des informations ou bien à vous qui souhaitez simplement nous rendre visite.

Pendant 7 ans, Nathalie Hacques a animé la médiathèque « Au bonheur des mots » avec son professionnalisme, son sourire et sa disponibilité. Avec l'équipe elle a mis en place la ludothèque et la grainothèque ainsi que de nombreuses animations, prix littéraires, heures du conte...

Vous avez pu, cet été, découvrir et admirer l'expo photos réalisée par monsieur Lecoq, sur les anciens commerces et métiers de Chauvé.

Peut-être faites-vous partie des chanceux qui ont assisté à la conférence de Nadège Depresle sur le feng-shui ou ont écouté Teodoro Gilabert venu présenter ses livres « je transgresserai les frontières » et « Fontaine ».

Peut-être participez-vous à l'atelier d'écriture animé par Anne Tessier.

Toute l'équipe souhaite pérenniser les différents temps forts qui ponctuent l'année à la médiathèque, et en dessinent l'identité.

La ludothèque a été complétée par l'acquisition des classiques Scrabble, Monopoly, Cluedo... pour amuser toute la famille.

Les après-midi jeux en partenariat avec la maison des enfants ont connu un vif succès et seront renouvelés cette année, notamment les soirées jeux qui réunissent amis et familles, prochain le 1^{er} février.

Les enfants de tous âges s'y retrouvent aux permanences, entre amis, en famille ou lors des TAP et des après-midi jeux.

Depuis octobre, notre nouveau rendez-vous « samedi passion » nous permet de découvrir... talents ou passions, de favoriser les rencontres, les liens, bref de mieux nous connaître à travers ce qui nous anime.

Céline Anézo nous a initié au micro macramé en fil, pour réaliser bijoux bracelets, collier et boucles d'oreilles.

Patrick Gasnerie nous a présenté ses maquettes.

Il souhaite mettre en place un atelier de modélisme ferroviaire, avis aux amateurs !

Mohamed El Sayed est venu accompagné de ses pigeons voyageurs pour parler de la colombophilie devant un auditoire passionné.

À VENIR :

- Février : tricot
- Mars : les cigognes
- Et vous qu'aimeriez-vous partager ?

La peinture des mots s'expose à la médiathèque

Stage pour les 7 à 12 ans du 12 au 15 février de 10h à 12h. 4 matinées consécutives pour vous amuser avec les mots et les couleurs dans une ambiance explosive qui s'achèvera par une exposition originale et la réalisation d'un livre numérique.

Une rencontre de deux projets : **Dis moi 10 mots et l'Expo Idéale** d'Hervé Tullet pour jouer au delà des mots et titiller l'imagination.

Inscriptions aux 4 matinées à la médiathèque.

Places limitées, stage gratuit.

Liens : www.lexpoideale.com • www.dismoidixmots.culture.fr

Pour nos plus jeunes, la médiathèque accueille les mini-lecteurs grâce au partenariat avec le RAM de l'agglomération de Pornic et la complicité d'Isabelle Petit éducatrice, mais surtout experte en bruitages et comptines pour la joie des plus petits, (et des plus grands, mais chut ils ne le diront pas).

La toute nouvelle micro-crèche participe également aux mini-lecteurs en ouvrant ses locaux aux assistantes maternelles. Belle découverte et belles rencontres pour les tout-petits (et les plus grands...)

Chaque trimestre, toute la famille est aussi conviée à cette lecture-atelier. La prochaine aura lieu le samedi 9 mars sur inscription.

HORAIRE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Mardi de 16h15 à 18h
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
- Vendredi de 16h15 à 18h
- Samedi de 10h à 12h30
- Dimanche de 10h30 à 12h

Dès janvier 2019 la médiathèque vous accueillera aussi le mercredi matin de 10h à 12h30 (en plus des horaires habituels).

Un petit coin « convivialité » vous permet d'échanger autour d'un petit café.

Nous trouver : Facebook « Au bonheur des mots »



Catalogue : chauve.c3rb.org

Nous contacter : mediatheque@chauve.fr

ou au 02 40 64 37 34





La Chant'Rit



Au cours du spectacle 2018, pendant que notre documentaliste fouillait dans les archives de l'histoire de notre commune au sujet de la poche de St Nazaire du 23 décembre 1944 jusqu'au 8 mai 1945, nous avons découvert la vie d'un militaire au coeur de la mitraille.

Les bijoux dans le cou, les trucs en toc, on les envoie valser. Nos jeunes talents nous inventent des recettes de cuisines, vont au restaurant et bien sûr, il ne faut pas oublier la baguette.

On rêve d'un autre monde. Alors on a découvert la Chine, le Japon sans se soucier combien de temps il nous fallait «how long», Pékin Express et d'autres sktechs. Les marins bretons accompagnés de leurs amies, après avoir séjournés à l'hôtel des caravelles, ont dansé sur l'accordéon, et d'autres instruments. Des messages d'accueil avec les « religieuses : syster act zumba », le destin, du rêve avec la marionnette, nos miss de chauvé sont revenues cette année, des danseuses nous ont donné les plus belles émotions.



Quelques fois, le surmenage mène aux erreurs tel le bébé dans une crèche mais heureusement, quand l'envie est là, on prend le plaisir comme il vient, et ne remet jamais rien à demain. Toute la troupe remercie l'ensemble des bénévoles et les spectateurs de la saison passée.

Aussi, si le bonheur est sur terre, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 1^{er} mars 2019 à 19 h 30 salle du théâtre pour le lancement de la saison. Pour tout renseignement, contacter Gaëtane LEBLANC au 02.40.21.10.79.



Dates des représentations de février 2019

Vendredi 8 - 15 - 22 à 20h

Samedi 2 - 9 - 16 - 23 à 20h

Dimanche 3 - 17 à 14h



Éclair Théâtre

À vos agendas ! Pour les réservations Permanences au théâtre :

Les mercredi et vendredi de 18h à 20h et le samedi de 10h à 12h. Possibilité de réserver par téléphone au **02 40 21 62 34**.

Toute la joyeuse troupe d'acteurs, décorateurs et bénévoles vous souhaite une heureuse année 2019 !

Et pour commencer dans la bonne humeur, nous vous proposons les deux pièces suivantes :

« Réveillon au poste »

Une comédie de Jean-Pierre MARTINEZ

La nuit de Noël, deux inspecteurs sont de garde, avec pour seule compagnie quelques naufragés du réveillon. C'est alors que le Ministre de l'Intérieur débarque dans leur commissariat, pour rendre hommage au dévouement des forces de l'ordre. Évidemment, rien ne va se passer comme prévu.

« À gauche en sortant de l'ascenseur »

Comédie de Gérard LAUZIER

Eva, dont la porte de l'appartement s'est refermée, sonne chez Yann, un artiste peintre, et lui demande de passer par le balcon afin d'ouvrir sa porte de l'intérieur. Yann, qui attend une femme mariée d'un moment à l'autre, ne tient guère à être vu en aussi galante compagnie, mais finit par accepter...



Triolet de Retz

Les disciplines enseignées

- Guitare acoustique et électrique
- Basse
- Piano, clavier, synthé
- Accordéon diatonique
- Violon
- Violoncelle
- Flûte traversière
- Saxophone
- Technique vocale
- Batterie



- Petit marché de la musique (personnes en situation de handicap)
- Atelier de pratique collective ados et adultes
- Éveil musical dès 4 ans
- Formation musicale (enfants, ados, adultes)
- Chorale adulte et enfant

LES DATES IMPORTANTES

- Dimanche 3 Février : Apéro Concert
- Vendredi 5 Avril : Concert au Théâtre d'Arthon
- Samedi 25 Mai : Concert de fin d'année

L'école de musique est constituée d'un bureau administratif tenu par 6 bénévoles très dynamiques et investis dans la vie culturelle de l'intercommunalité et d'une équipe pédagogique constituée de 10 professeurs-musiciens, chacun issus d'univers musicaux et de formations différentes ; musique amplifiée, jazz, musique traditionnelle, musique classique. C'est cette diversité qui fait la force de la structure. Il y en a pour tous les goûts et pour les curieux, on peut également découvrir de nouvelles esthétiques jusqu'ici pas encore pratiquées. Le travail d'équipe des professeurs permet de valoriser et d'enrichir le travail de chacun, tant élèves que collègues.

Les inscriptions sont ouvertes à tous, enfants, ados, adultes, il n'y a pas d'âge pour commencer ou recommencer une pratique musicale, seule l'envie suffit ! Combien d'instruments sommeillent dans leurs étuis au fond d'un grenier familial ?

Combien d'adultes d'aujourd'hui ont pratiqué quelques années de musique étant enfants et ont arrêté pour diverses raisons au passage à « l'âge adulte » ? Pourquoi cet arrêt de la pratique musicale ? Plusieurs réponses peuvent faire écho à cette question, manque de temps, manque de structure accueillant des personnes souhaitant jouer sans but professionnel et surtout manque de projets musicaux, de personne avec qui jouer.

Ces réponses nous poussent à mettre en avant les objectifs musicaux et pédagogiques que nous souhaitons valoriser dans la transmission de nos disciplines. Le but de la musique est de jouer ensemble, de partager tant avec d'autres musiciens qu'avec des auditeurs. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à la pratique

collective dès le plus jeune âge. De plus cette pratique collective permet d'instaurer la base de toutes musiques ; l'écoute.

C'est cette écoute et cette dynamique musicale qui a été mise en avant lors du concert Rock du Samedi 15 Décembre à la salle Ellipse. Les musiciens, jeunes et adultes ont brillé par leur professionnalisme, leur musicalité et leur envie de scène et de partage.

Nous apportons également une attention toute particulière à l'autonomisation des élèves. Notre but est de pouvoir donner un maximum de clés à chacun afin qu'il puisse poursuivre par la suite sa pratique musicale sans nous. Nous veillons à écouter, respecter et nourrir les attentes musicales de chaque élève afin de toujours valoriser le plaisir de la pratique musicale.

Plusieurs projets sont en cours de réalisation ; développer un atelier jazz, organiser des stages variés (percussions corporelles, techniques de guitares, enregistrement...) sur le temps des vacances scolaires également ouverts aux personnes non inscrites à l'école. Par manque d'inscrits nous avons du mettre en suspens notre chorale adulte que nous aimerions pouvoir développer de nouveau l'année prochaine.

Pour plus de renseignements :

site internet : trioletderetz.fr • mail : trioletderetz@gmail.com

Tél. : 07 69 91 94 17



Don du sang

**EN VIE GRÂCE À
36 TRANSFUSIONS SANGUINES**

En mai 2006, Julie Guénette a eu un grave accident de la route. Elle a été sauvée grâce à 36 transfusions de sang. Si Julie Guénette peut voir grandir sa petite Angélique, c'est qu'un jour, des gens ont pris quelques minutes de leur temps pour aller faire un don de sang.



Sauvée des suites d'un grave accident grâce à de nombreuses transfusions sanguines, Julie Guénette profite pleinement de chaque journée.

...Le 8 mai 2018 était un jour comme tant d'autres dans le quotidien de Julie Guénette. Après une journée chargée poursuivant une formation en secrétariat médical, avant de filer à la garderie chercher sa fille, la jeune femme est partie récupérer son conjoint : « Il y avait une voiture derrière moi et elle a changé de voie lorsqu'elle a vu mon clignotant. Immédiatement derrière venait un camion qui n'a pas eu le temps de freiner. J'ai vu les chromes du F-150 dans le rétroviseur et à cet instant, j'ai su qu'il allait me rentrer dedans ».

Une vie qui bascule

...« J'avais les poumons perforés alors ça me demandait tous les efforts du monde de parler... J'ai entendu les sirènes de l'ambulance et je me suis dit : voilà, je suis sauvée et j'ai perdu conscience ».

Julie, 25 ans, est entre la vie et la mort. En plus d'un traumatisme crânien et quelques fractures, la jeune femme a les poumons perforés, et une partie de son foie et de ses intestins ont éclaté. L'hémorragie a plusieurs sources et littéralement, Julie se vide de son sang. A l'hôpital Sacré-Cœur, on pratique trois opérations majeures coup sur coup afin de stopper l'hémorragie.

« En 48 heures, j'ai reçu 30 unités de sang et 6 unités de plaquettes. C'est ça qui m'a sauvée », affirme Julie.

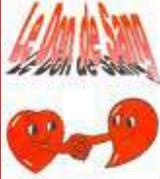
Le 10 mai, on annonce à la famille que Julie vivra. « J'ai été deux mois dans les hôpitaux. J'ai porté un sac abdominal durant 7 mois et j'ai fait de la physio un peu plus d'un an et aujourd'hui, je profite de la vie ! »

Tissés serrés

Dans l'entourage de Julie, les liens familiaux ont toujours occupé une grande place. Depuis l'accident, le lien tissé est encore plus serré. « J'ai des parents, une famille, un mari et une fillette extraordinaires. Des amis aussi... Depuis l'accident, on prend davantage de temps pour se rassembler. On sait que la vie, c'est fragile ».



COLLECTE DE SANG 2019
À CHAUVÉ :
16h30 / 19h30 :
Lundi 1^{er} juillet, Lundi 4 novembre.



Un geste qui SAUVE

Renseignements :

Hubert Rocher 06.15.90.89.87 • hrocher@orange.fr

L'association pour le don de sang bénévole Pornic et ses environs vous souhaite une bonne santé pour 2019.

Urbanisme

Urbanisme du 15 décembre 2017
au 15 Décembre 2018

- Nouvelles habitations principales : 15
- Extensions de logements : 14
- Vérandas : 1
- Garages : 5
- Abris de jardins : 2
- Préau : 7
- Clôtures : 12
- Piscine : 6
- Modifications de façades : 23 dont 6 installations de panneaux solaires, dont 4 autres modifications de toitures,
- Nouvelles habitations principales : 15
- Extensions de logements : 14
- Vérandas : 1
- Garages : 5
- Abris de jardins : 2
- Préau : 7
- Clôtures : 12
- Piscine : 6
- Modifications de façades : 23 dont 6 installations de panneaux solaires, dont 4 autres modifications de toitures,
- Divisions foncières : 7
- Bâtiment industriel /artisanal : 1
- Bâtiments agricoles : 3
- Commerce : 1 (boulangerie)
- Service : 2 (maison paramédicale ; cabinet médical)
- Service d'intérêt collectif : 1 (extension école St-Joseph)
- dont 3 ravalements, dont 1 bardage.

Pôle emploi

Au 31 Décembre 2018

153 demandeurs dont :
77 Femmes
76 Hommes
121 sont indemnisables
Et 32 non indemnisés

Démographie

Du 15 décembre 2017 au 31 décembre 2018

- **Naissances** 27
10 filles 17 garçons
- **Mariages** 19
- **PACS** 21
depuis le 1^{er} novembre
- **Parrainages** 7
- **Décès** 21

Dans les statistiques des demandeurs d'emploi, sont comptabilisées les personnes à la recherche d'un emploi à temps plein, les personnes ayant travaillées moins de 78 heures par mois.

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre total de PC	53	33	45	43	38
Nouveaux logements	22	12	22	26	15
Extensions logements	14	12	16	8	14



LA MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ VOUS INFORME ...



2016 / 2018 : BILAN ENCOURAGEANT : LES EMPLOYEURS SE MOBILISENT POUR LA GARANTIE JEUNES.

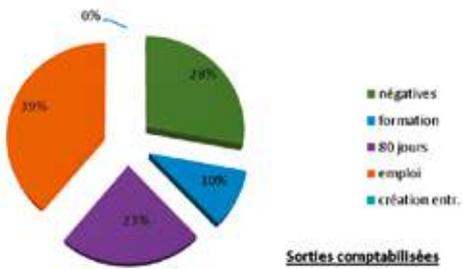
Les jeunes qui intègrent la Garantie Jeunes dans le Pays de Retz sont parrainés par différents citoyens actifs : salariés, bénévoles, élus.

Rôle des professionnels :

- donner aux jeunes une vision positive du monde de l'entreprise,
- témoigner de leur expérience professionnelle et de celle de certains de leurs salariés,
- échanger avec eux sur l'importance « d'acquérir l'esprit de l'entreprise »,
- faire découvrir des métiers aux jeunes, les informer sur les droits et devoirs des salariés en entreprise, réaliser des simulations d'entretien d'embauche,...

La Mission locale du Pays de Retz a réuni le 11 décembre dernier, les représentants d'entreprises et élus qui ont reçu, échangé avec les jeunes pour faciliter leur ouverture au monde du travail.

Depuis mai 2016, près de 260 jeunes ont déjà intégré cet accompagnement renforcé.



LES PROFESSIONNELS S'IMPLIQUENT POUR LES JEUNES
 Vous êtes intéressé(e) pour intégrer la Garantie Jeunes : prenez contact avec un conseiller !
 Un accompagnement sur 12 mois : déjà des résultats
70% sorties positives 1/3 des jeunes réalisent les 12 mois d'accompagnement.

Pour info, le site GJ à St Brévin déménage au 108, rue du Maréchal Joffre au 01/01/2019.

PREPA SUP ET FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS SONT MODIFIÉES PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL PUBLIÉ LE 13 DÉCEMBRE 2018 (À COMPTER DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019).

CE TEXTE EST SANS IMPACT SUR LE CONTENU DE LA FORMATION, SA DURÉE... AU TERME DE LA FORMATION, LES ÉTUDIANTS PEUVENT OBTENIR LE DIPLÔME D'ÉTAT EN SOINS INFIRMIERS VALANT GRADE DE LICENCE (NIVEAU II).

LES RENTRÉES EN FÉVRIER 2019 EN FORMATION EN SOINS INFIRMIERS À LA CROIX ROUGE DE ST JEAN DE MONTS ET DU MANS, ET DU CENTRE HOSPITALIER NORD MAYENNE DANS LA VILLE DE MAYENNE S'OPÈRENT SUR LA BASE DU CONCOURS QUI A EU LIEU EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2018.

AINSI, 2 MODALITÉS SONT DÉSORMAIS POSSIBLES :

- VIA L'OUTIL PARCOURSUP POUR LES PERSONNES TITULAIRES D'UN BACCALURÉAT OU ÉQUIVALENT,
- VIA UN CONCOURS SPÉCIAL DESTINÉS AUX « CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE TELLE QUE DÉFINIE PAR L'ARTICLE L 6311-1 DU CODE DU TRAVAIL ET JUSTIFIANT D'UNE DURÉE MINIMUM DE 3 ANS DE COTISATION À UN RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE À LA DATE D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION... ».

AINSI, EN L'ÉTAT ACTUEL DE NOTRE ANALYSE DES TEXTES, UN JEUNE PEUT S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP DÈS LORS QU'IL A UN BACCALURÉAT OU L'ÉQUIVALENCE DE CE DIPLÔME. POUR RAPPEL, PARCOURSUP N'A PAS DE LIMITE D'ÂGE, NI DE STATUT. LES CANDIDATS PEUVENT ÊTRE LYCÉENS EN TERMINALE, ÉTUDIANTS EN RÉORIENTATION, DEMANDEURS D'EMPLOI OU SALARIÉS...

LE CONCOURS SPÉCIAL NE DEMANDE PAS UN NIVEAU DE DIPLÔME PARTICULIER, NI D'EXPÉRIENCE DANS LE CHAMP SANITAIRE ET SOCIAL. LES CANDIDATS À CETTE VOIE DOIVENT DÉMONTRER QU'ILS RELÈVENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET QU'ILS ONT COTISÉ 3 ANS À UN RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE. AINSI, UN JEUNE NON TITULAIRE D'UN BACCALURÉAT, AYANT TRAVAILLÉ PLUS DE 3 ANS POURRA DONC S'INSCRIRE À CE NOUVEAU CONCOURS AINSI QU'UN JEUNE TITULAIRE D'UN BAC AVEC QUELQUES ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS DIFFÉRENTES ENTREPRISES...

L'ARTICLE 5 DU PRÉSENT ARRÊTÉ DÉTAILLE LES MODALITÉS DE CETTE SÉLECTION. LES 14 INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS LIGÉRIENS INFORMERONT LES POTENTIELS CANDIDATS VIA LEUR SITE INTERNET SUR LA SÉLECTION SPÉCIALE.

QUANT À PARCOURSUP, LES INFORMATIONS VONT APPARAÎTRE DANS LES PROCHAINS JOURS SUR LE SITE INTERNET DE CETTE PLATEFORME.

CES CHANGEMENTS NE CONCERNENT PAS LES FORMATIONS D'AIDES-SOIGNANTS, AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE ET D'AMBULANCIERS, S'AGISSANT DE FORMATIONS DE NIVEAU V.

À NOTER QUE POUR LES RENTRÉES EN FORMATION D'ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL, ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ, ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS, DES CHANGEMENTS SIMILAIRES SONT EN PRÉPARATION EN VUE DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019 AVEC AUSSI 2 VOIES D'ACCÈS : PARCOURSUP ET SÉLECTION SPÉCIALE. NOUS ATTENDONS DES PRÉCISIONS SUR LE PUBLIC CIBLÉ PAR LA SÉLECTION SPÉCIALE.

FEVRIER	MARS
1 et 2 : Salon de l'Orientation et des Métiers Pomichet	1 : Recrutement (MRS) « Serriste » - Machecoul Machecoul - Pôle Emploi
5 : prépa orale concours Ste Pozanne	11 : Information collective Garantie Jeunes Saint Brévin les Pins
18 : Information collective Garantie Jeunes Machecoul	14 : Forum Emploi Saint Philbert de Grand Lieu
21 : Forum Jobs d'été Ste Pozanne <i>En partenariat avec l'association jeunesse</i>	19-21 : Rencontre entreprises Saint Brévin les Pins



Toute l'équipe de la Mission Locale du Pays de Retz vous adresse ses meilleurs vœux pour 2019.

Retrouvez toutes nos informations en tapant Facebook Mission Locale du Pays de Retz dans votre moteur de recherche.



Retrouvez nous sur www.mlpaysretz.com
 Mission Locale du Pays de Retz
 4, Rue Alexandre Riou - 44270 MACHECOUL
 SAINT MÊME - Tél. : 02 40 02 38 45
 Fax : 02 40 04 06 96
 Mail : contact@mlpaysretz.com
 Site : www.mlpaysretz.com



Soinsanté

Centre de Santé Infirmier

Soinsanté est une association à but non lucratif, qui atteint ses 40 ans en 2019. Cette association est née au moment du départ des sœurs religieuses, infirmières dans notre secteur.

Elle est composée de bénévoles et d'élus de chacune des 8 communes où Soinsanté exerce ses activités de soins infirmiers à domicile.

Soinsanté gère avec sa direction :

- Le centre de santé infirmier à Saint Père en Retz, 12, rue de Blandeau

Tél. : 02 40 21 70 88 pour les communes de :

Saint Père en Retz, Paimboeuf, Corsept, Saint-Viaud, Frossay, Chauvé (+Haute-Perche) avec 18 infirmières, 2 secrétaires, 1 agent d'entretien.

- et le centre de santé polyvalent à Vue (médecins et infirmiers)

8, route de Nantes

Tél. : 02 40 64 24 93 pour la commune de Vue et l'ensemble de la Sicaudais avec depuis Octobre 2017, 2 médecins généralistes, 2 infirmières, 1 agent d'entretien.

Soinsanté organise :

- des actions de santé publique (prévention de l'obésité chez le jeune enfant) ou des ateliers d'éducation thérapeutique qui ont eu lieu en fin d'année 2018, à la bibliothèque de Saint Père en Retz auprès des Écoles, ou encore à l'école de Rouans ou au centre de Santé de Vue. D'autres seront prévues pour l'année 2019 et 2020.

- des formations aux gestes des premiers secours PSC1. Une formation est programmée à la Sicaudais pour le samedi 2 mars 2019.



Vous êtes les bienvenus en téléphonant

à l'un ou l'autre centre ou mail :

contact@soinsante.fr

site internet : www.soinsante.fr

Permanence de santé infirmier à Chauvé

Du lundi au samedi de 8h15 à 8h30

4, rue d'Arthon.

Soins à domicile :

Tél. : 02 40 21 87 08





Paroisse Saint-Vital en Retz

La communauté chrétienne de Chauvé avec celles de Frossay, Saint Père en Retz, la Sicaudais et Saint-Viaud forment la paroisse Saint-Vital en Retz.

Monsieur le Curé Sébastien CATROU et le prêtre auxiliaire Louis BELORDE résident à Saint Père en Retz, presbytère,
11 rue Abbé Perrin
Tél. : 02 40 21 70 61 - Fax : 02 40 21 85 98
Mail : svital.retz@gmail.com

Diacre : Alain PRIN,
La Maillerelle, 44320 Frossay
Laïque chargée de la pastorale des enfants :
Angéline Badaud, Frossay

Messe à Chauvé
Le 4^e dimanche du mois à 9h30
Le samedi précédent
le 2^e dimanche à 18h30
le lundi de chaque semaine à 18h30

Permanence à la maison paroissiale Notre Dame
Samedi de 11h à 12h
4^e Dimanche de 10h30 à 11h15
Tél. : 02 40 21 12 16

Responsable locale pour la préparation au baptême
Gaëtane LEBLANC, le Grand Bois Joly.
Tél. : 02 40 21 10 79

Équipe d'accompagnement des familles en deuil et des préparations des sépultures
Vitale Deniaud, 6 rue du Pinier
Tél. : 02 40 21 16 74
Marie-Thérèse Rocher, 21 rue d'Arthon
Tél. : 02 40 21 12 17

En cette année 2018, la paroisse Saint Vital a vu le départ de notre curé, le Père Christophe de Cacqueray pour rejoindre la paroisse de la Baule, Pornichet.
Nous souhaitons la bienvenue au Père Sébastien CATROU, venant de la paroisse de Guérande. Il a pris ses fonctions de Curé, au mois de Septembre 2018.

Cette fin d'année 2018, est aussi marquée par la livraison de la nouvelle maison paroissiale Notre-Dame.
Ce nouvel ensemble a été facilité grâce à la vente de l'ancienne école des sœurs à la commune en vue d'un meilleur aménagement de cette place de l'église.
Cette salle pourra accueillir différentes réunions liées aux célébrations, baptêmes, sépultures... ainsi que pour des petits rassemblements conviviaux, verre de l'amitié...



11 Novembre 2018

INCERTITUDE... ET..... VICTOIRE !!

Janvier 1918, les effectifs sur le front occidental s'équilibrent à peu près, les Allemands disposent de 178 divisions et les Alliés de 167 divisions. Mais ces derniers sont mieux armés et mieux équipés. Sur le front Est, suite à une suspension d'armes entre les Allemands et les Russes, se trouvent 58 divisions allemandes et 38 autrichiennes, le GQG (Grand Quartier Général) français estime que les deux tiers vont être ramenées à l'Ouest.

Janvier 1918, les effectifs sur le front occidental s'équilibrent à peu près, les Allemands disposent de 178 divisions et les Alliés de 167 divisions. Mais ces derniers sont mieux armés et mieux équipés. Sur le front Est, suite à une suspension d'armes entre les Allemands et les Russes, se trouvent 58 divisions allemandes et 38 autrichiennes, le GQG (Grand Quartier Général) français estime que les deux tiers vont être ramenées à l'Ouest.

C'est donc environ 260 divisions ennemies qui peuvent lancer des offensives sur un point quelconque du front et ce avant que les Américains, dont le nombre augmente chaque semaine, ne puissent entrer en ligne.

Le 29 janvier, Jean GRELLIER, 32 ans, de l'Ennerie, soldat au 65^{ème} RI décède à l'hôpital des Sables d'Olonne d'une maladie contractée à la guerre.

Le 21 mars, débute l'opération « Michaël », une grande offensive allemande. Tout le dispositif anglais est enfoncé dans la région de St Quentin. Le 26 mars, le général FOCH est chargé de coordonner l'action des armées alliées. Aussitôt dans un ordre du jour, il invite : «... les troupes à durer sur place... ». Dès la veille la liaison entre Français et Britanniques est rétablie, Amiens est sauvé. Le 9 avril, c'est l'opération « Georgette » que l'état-major allemand lance à nouveau !

14 avril le général FOCH est nommé « Général en Chef des Armées Alliées en France ».

Le 16 avril, Pierre LERAY, 26 ans, de La Villorcière, soldat au 135^{ème} RI décède à l'hôpital temporaire 11 de Beauvais, « des suites de ses blessures » selon la formule consacrée...

Le 18 avril, à l'hôpital britannique Johnstone-Reckitt installé à Ris Orangis, décès de François RAIMBAUD, 20 ans, La Guichardière, soldat du 277^{ème} RI, des suites de ses blessures.

Le 1^{er} mai, pour la première fois, la prostitution est institutionnalisée par l'armée française, qui crée les bordels militaires de campagne !

Le 16 mai, Paul BOUYER, 22 ans, Le Pas Bosseau, soldat au 19^{ème} RI, décède au camp de prisonniers de Munster-Westphalie en Allemagne.

Le 27, LUDENDORFF déclenche une nouvelle offensive en Champagne. Objectif la Marne et Paris éventuellement ! C'est un succès foudroyant ! Les Allemands débordent le Chemin des Dames et le 29 entrent à Soissons. Ils ont avancé de 32 kms en 3 jours. Les pertes alliées sont de 127000 hommes dont 35000 prisonniers. Les Allemands atteignent Château-Thierry. Ils ne sont plus qu'à 70 kilomètres de Paris ! Y aura-t-il un second miracle de la Marne ?

C'est une défaite sans précédent. Mais Paris reste calme. Certes, femmes et enfants quittent la ville. CLÉMENCEAU garde la tête froide, défend FOCH, furieusement attaqué au Parlement et déclare : « Je me battrais devant Paris, je me battrais dans Paris, je me battrais derrière Paris ! ».

Le 1^{er} juin, transporté à l'ambulance 3/44 à Conty, Léon HÉRAUDEAU, 21 ans, de La Marlomière, soldat au 72^{ème} RI y décède.

6/9 juin : la situation sur le front occidental est dramatique, FOCH lui-même reconnaît qu'il doit colmater les brèches avec des moyens empiriques. Mais jamais, le soldat français, qui se sent commandé à l'intérieur comme sur le front, n'a eu un moral aussi élevé, il a confiance en FOCH, en PÉTAÏN, en CLÉMENCEAU.

9 juin : Les Allemands sont arrêtés au nord de Compiègne.

11 juin : Avec 5 divisions et des chars le général MANGIN contre-attaque.

La 7^{ème} armée allemande est contenue au sud-ouest de Soissons, nouvel échec de LUDENDORFF. Pour ce dernier, il est temps de se presser, les divisions américaines sont maintenant en mesure de se battre !

Brigadier au 249^{ème} Régiment d'Artillerie, Joseph BOUCARD, 26 ans, de La Marlomière, décède le 13 juin à l'ambulance 13/16 SP 235 de Catenoy, des suites de ses blessures.

Le 7 juillet, LUDENDORFF prépare la « Friedensturm », « l'offensive pour la Paix » ! Nouvelles attaques allemandes qui débutent le 15. Mais le 17 les Allemands ne progressent plus...

Le 18 juillet, c'est maintenant au tour des armées alliées de se lancer dans des offensives, 321 chars légers Renault progressent sans arrêt. Les Allemands sont contraints de repasser la Marne.

Char Renault FT17, surnommé le « Char de la Victoire », premier char moderne de l'histoire.



FOCH, a, dès le 24 juillet préparé les prochaines offensives car il ne veut pas laisser de répit à l'ennemi chez qui l'opinion publique commence à flancher. La puissance en divisions et en matériel est maintenant du côté des Alliés.

Le 18 juillet, Martin LERAY, 33 ans, du Bourg, soldat au 1^{er} Régiment de Zouaves, tombe au Bois de Mauloy dans l'Aisne. 8 août, les Britanniques avancent de 21 kms et les Français de 10 et font 25000 prisonniers. Pour LUDENDORFF, ce 8 août est : « ...le jour de deuil de l'armée allemande ». Le Quartier-Maître allemand a compris que la guerre est perdue et le 14 août à Spa, lui et HINDENBURG déclarent au Kaiser Guillaume II qu'il faut traiter car il n'y plus aucun espoir de remporter la victoire.

Le 10 septembre, Jean MELLERIN, 21 ans, soldat au 65^{ème} RI décède entouré des siens à La Boissonnière en Chauvé des suites d'une maladie.

Le 14 septembre, Emmanuel GAUTIER, 20 ans, La Gautrais, soldat au 2^{ème} bataillon de Chasseurs d'Afrique est porté disparu à Coulandon.

Le 26 septembre à Servon, Joseph HÉRAUDEAU, 23 ans, La Marlomière, soldat au 11^{ème} Régiment de Cuirassiers est tué par une rafale de mitrailleuse en pleine poitrine.

L'Armée française d'Orient et ses alliés, après une série d'offensives victorieuses amènent la capitulation de l'armée bulgare et l'armistice le 29 septembre.

Le 5 octobre, le prince Max de BADE, Chancelier allemand, fait savoir au président américain WILSON que l'Allemagne est prête à négocier sur la base de ses 14 points.

Le 7 octobre à la tranchée de Charlevaux, Jean GAUTIER, du 4^{ème} Régiment de Cuirassiers, tombe au Champ d'Honneur lors des combats. C'est le dernier Chauvéen « Tué à l'ennemi ».

Le 27 octobre, Max de BADE télégraphie à WILSON que toutes les conditions sont acceptées. Le 31, l'armistice de Moudros voit la capitulation de la Turquie.

Le 2 novembre au lazaret d'Ohrdruf en Allemagne, Joseph RENAUD, 23 ans, de l'Auvière, soldat au 19^{ème} RI décède en captivité d'une dysenterie.

Le 3, Charles 1^{er}, dernier empereur d'Autriche-Hongrie signe l'armistice. L'Allemagne reste seule contre tous... Le 8 Novembre, le train des plénipotentiaires allemands arrive en forêt de Compiègne au carrefour de Rethondes. Le même jour la révolution éclate en Allemagne ! Le 9 novembre, le Kaiser Guillaume II renonce au trône du II^{ème} Reich et s'enfuit en Hollande.



La Une de L'OUEST-ÉCLAIR : « LA GUERRE EST FINIE »

Le 11 novembre à 5h du matin, l'Armistice est signé. Sur le front, les derniers ordres reçus à la 163^{ème} DI : « Il faut franchir la Meuse à tout prix ! ». Derniers combats, derniers tirs d'artillerie, de mitrailleuses et de fusils... Derniers morts ! Augustin TRÉBUCHON, berger dans le Gévaudan, soldat de 1^{ère} classe, estafette à la 9^{ème} compagnie du 415^{ème} RI est tué d'une balle dans le front à 10h50 ! Cette ultime bataille sur le sol français les 10 et 11 novembre a coûté la vie à 91 soldats et blessé 241 autres poilus ! Et officiellement, pas un n'est mort le 11 novembre !

Le registre matricule indique qu'il a été tué au combat le 10 novembre. Il n'était pas envisageable que des Français soient morts un jour de victoire ! En Belgique, Auguste RENAULT, breton de Saint-Trimoël, incorporé en 1916 à 19 ans, soldat au 411^{ème} RI est tué par un obus français de 75 lors d'un tir d'appui à 10h58 ! Lui, sera reconnu « Mort pour la France » le 11 novembre ! À 11h les clairons sonnent le « Cessez le feu » ! C'est fini ! Les hommes sortent des tranchées. Le canon s'est enfin tu ! C'est la victoire ! Ce silence soudain semble irréel à nos soldats ! « On se demande si on ne rêve pas... »

Si la France est victorieuse avec l'appui de ses troupes coloniales venues de tout l'Empire et la participation des armées alliées, le seul et véritable héros c'est « le poilu » français ! Celui dont Maurice Genevoix disait : « Ce que nous avons fait, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes, et nous l'avons fait. ».

Si la victoire revient en grande partie aux différents corps de l'armée de terre française car l'essentiel des combats s'est déroulé sur le continent européen voire sur le sol français, notre Marine nationale a droit à sa part des lauriers ! En effet la Royale a assuré avec l'aide des marines de guerre alliées la sécurité des transports de troupes, des approvisionnements en tous genres depuis notre Empire et des pays amis vers la métropole et les autres théâtres d'opérations, avec le concours des marins de la Marine marchande et des marins-pêcheurs. Tous ont eux aussi payé un lourd tribut tant humain que matériel. A Lorient et à Brest : « ... tous les navires alliés sur rade tirent le canon et actionnent leurs sirènes. » A Nantes, les correspondants de L'Ouest-Éclair évoquent : « ...une grande rumeur d'allégresse d'un bout à l'autre de la ville... ».

A Chauvé un télégramme annonce la fin de la guerre ce lundi 11 novembre.

Dès l'annonce de l'armistice les cloches sonnent à toute volée et un Te Deum solennel est célébré à l'église. En ce jour mémorable Chauvé héberge environ soixante réfugiés de Hangest sur Somme. Ils pleurent de joie en entendant les cloches qui annoncent enfin la fin de la guerre ! Ils vont pouvoir retrouver leurs foyers ! Dans quel état ? Le Nord Est de la France a été le théâtre de combats acharnés, bombardements par l'artillerie et l'aviation ou d'occupation allemande synonyme de pillage. Les destructions qui frappent notre pays sont immenses : 500 000 maisons et 20 000 édifices détruits. 3 000 000 hectares inexploitable dans un premier temps. 13 départements déclarés en « Zone rouge ». 120 000 hectares pollués pour toujours. 60 000 kilomètres de routes, 3000 kilomètres de voies ferrées et 2000 kms de canaux inutilisables. Sans compter le matériel ferroviaire et fluvial détruit. 2 500 000 animaux ont été tués ou enlevé par l'ennemi.



Maisons détruites suite aux bombardements des 10 et 11 septembre 1917 dans la commune de Rosendael, Nord Pas de Calais.

Le 11 novembre même, Eugène CHOLLET du 11^{ème} Régiment du Génie envoie une carte postale à son cousin Joseph LANDAIS qui sert au 9^{ème} Régiment de Cuirassiers à Pied : « ... c'est la fin prochaine de la guerre, l'on voudrait même dire que ça serait arrangé et que c'est aujourd'hui qu'ils vont placarder les affiches, il faut espérer que bientôt vous serez civils ... »

LA GRIPPE ESPAGNOLE

En cette fin d'année la « grippe espagnole » vient endeuiller les réjouissances de la victoire. Ce virus H1N1 dont on trouve trace en 1916 dans le camp militaire anglais d'Étaples fait le tour du monde et revient en France au printemps 1918 par de nombreuses voies. Par mer à bord des navires de commerce qui transportent hommes et marchandises. Les soldats américains sont victimes d'une forte mortalité, frappés par le virus qui touche des militaires, surtout des marins pourtant jeunes et en bonne santé de surcroît ! Côté français, à Brest au 2^{ème} dépôt de la Marine nationale, on dénombre 238 morts en septembre et octobre 1918. 34 décès pour le seul 7 septembre 1918 ! Des jeunes de 18-20 ans... Il y aura 1000 morts de la grippe espagnole à Rennes pour 80 000 habitants ! Le pic de l'épidémie se situe entre le 15 septembre et le 20 octobre 1918. Soit une estimation de 25 000 morts pour les cinq départements bretons de l'époque ! Le 9 novembre, le poète Guillaume APPOLINAIRE, engagé volontaire depuis 1914 s'éteint et quitte pour toujours Lou. Ce qui fait entre 300 000 et 400 000 morts en France en comptant les Américains, les prisonniers allemands, les travailleurs chinois et les coloniaux !

L'UNC

Quelques jours après l'armistice, le 25 novembre, l'« UNC », l'Union Nationale des Combattants qui a pour devise « Unis comme au front » est officiellement créée. Son fondateur en est le Père Daniel BROTTIER, qui a brillamment servi au front comme aumônier militaire et qui a partagé la souffrance des soldats mais aussi les liens très forts qui ont unis les combattants tout au long du conflit. Le directeur des « Orphelins Apprentis d'Auteuil » bénéficie de l'appui moral et du soutien financier de Georges CLÉMENCEAU, Président du Conseil radical et anti-clérical, qui verse à l'UNC un subside important de 100 000 francs or qui lui ont été donnés par une mère d'un soldat tué au front.

Si les armes se sont tues, les soldats ne sont pas tous démobilisés pour autant ! Dès l'armistice signé, les classes les plus âgées sont libérées. Néanmoins la paix n'est pas signée et l'Armée française garde sous les drapeaux de très nombreux effectifs au cas où...

1919

Le 5 avril 1919, Joseph LANDAIS qui sert au 9^{ème} Régiment de Cuirassiers à Pied, et incorporé en 1914, écrit à ses parents depuis Strasbourg qu'il vient de visiter : « ...je passe la journée à Strasbourg. Je viens de conduire des chevaux à Vesoul dans la Haute-Saône. Demain je rejoins l'escadron... ». Pas de libération à l'ordre du jour !

Unis dans la guerre, Georges CLÉMENCEAU et le maréchal FOCH se brouillent durablement lors des négociations pour la Paix. Ferdinand FOCH qui estime que les clauses du futur traité n'assurent pas la sécurité de la France annonce : « *Ce n'est pas la Paix, c'est un armistice de vingt ans* » ! Vision prémonitoire ?

L'avenir, malheureusement pour la France, l'Europe et le monde entier lui donnera raison !

Le 28 juin, au château du Roi Soleil, la délégation allemande signe le Traité de Versailles en présence de toutes les nations alliées et des soldats qui l'ont bien mérité. C'est LA PAIX ! ENFIN !

Parmi les témoins ce jour là, venus à la demande de Georges CLEMENCEAU, cinq d'entre eux, affreusement mutilés et qu'on appellera les « Gueules cassées », rappellent par leur présence les 5,5 millions de soldats français qui ont été blessés, pour certains plusieurs fois lors de ce conflit! Dans les chairs comme dans les esprits! Beaucoup d'hommes sont instables, brisés par les conditions épouvantables au front, par la brutalité et la sauvagerie des combats. Ils sont devenus alcooliques, amnésiques, stériles, violents... A Chauvé, TOURNEUX aîné, la Noultrie, PATILLON Henri, la Pauvredrie, VIAUD, la Brenière ont tous les trois perdu un bras. CAILLAUD, la Caillerie revient avec une jambe en moins... Pour assister les invalides, veuves, orphelins et pupilles en 1920, le ministère des Pensions voit le jour. Et pour venir en aide à ces grands blessés, la Loterie nationale sera créée en 1933.

La guerre est finie mais elle continue de tuer :

Fernand MARIOT du 64^{ème} RI d'Anenis décède le 18 août des suites d'une maladie contractée à la guerre, entouré de sa famille.

Comme dans la France entière, Chauvé pleure ses enfants « Morts pour la France » et la municipalité fera ériger au début des années 20 un Monument aux Morts dans le cimetière communal afin de perpétuer le sacrifice ultime de ces Chauvéens.

14 octobre : le décret de « Démobilisation générale » est signé !



« Monument aux morts avec mâts des couleurs, drapeau et Tableau d'Honneur »



« Les cinq grands mutilés français présents à la signature du traité de Versailles ».

HOMMAGE AUX FEMMES FRANÇAISES

Si l'armée française a pu contenir dans des conditions inimaginables pendant 1561 jours puis vaincre l'armée allemande c'est grâce à l'engagement de la nation française toute entière. Car à l'Arrière, comme on disait à l'époque, toutes et tous, les femmes, épouses, mères, enfants et vieillards ont pris le relais des maris, des pères, des fils partis pour le front. Les femmes se sont sacrifiées aux champs, dans les ateliers et boutiques dans nos campagnes, devenant voire factrices, institutrices... Lorsque la réquisition a enlevé l'unique moyen de traction pour les engins agricoles, le cheval, il ne leur restait plus alors qu'à s'atteler elles-mêmes devant la charrue... !

« AUX FEMMES FRANÇAISES » Appel de René Viviani



« Femmes françaises attelées aux rênes et tirant une herse dans un champ en labours ».



Lettre ramassée près du corps d'un soldat français :

« Mon Jean, je t'envoie un tricot avec des rechanges, du chocolat, un crayon. Le froid est venu. On entend chanter les vanneaux dans le pré neuf et dans les aulnaies. Tu aurais du plaisir... Dis moi quels sont tes plus grands camarades, à côté de qui tu couches et avec qui tu manges, si vous vous rendez de petits services, s'ils reçoivent aussi des colis de chez eux, ce qu'il y a dans ton sac pour qu'il soit si lourd, et si vous vous battez encore. Tu vas m'appeler curieuse. Tout va bien malgré les petits rhumes qu'attrapent les enfants... Maintenant je vais te parler de moi. Les pommes de terre sont vendues. J'ai un très beau poulailler : 22 poulettes et un beau coq, une vraie fortune. Quant à l'ouvrage, nous avons presque fini de semer, ta mère et moi. Ils nous ont pris toutes nos juments, la nôtre et celle d'oncle Pierre. Mais nous nous arrangeons tout de même. Je ramasse la vache tous les soirs à l'écurie et le jour, je la mets au pré. Je voudrais bien herser le grain. Il est beau mais il y a beaucoup de bourrier dans le champ de blé noir de la Traillée. C'est là que je commencerai. Je tâche de faire plus possible comme tu faisais... »

Victoire ! Oui, mais à quel prix ?

Que de deuils ! 1 500 000 soldats morts lors des combats, des suites de blessures ou de maladies ! 600 000 veuves et 986 000 orphelins ? Combien de familles brisées à tout jamais ?

Le 13 novembre, le ministre Louis LOUCHEUR demande publiquement aux femmes de quitter immédiatement les emplois qu'elles occupent dans les usines d'armement, « les munitionnettes », ayant servi à l'effort de guerre. Beaucoup d'entre elles y ont sacrifié leur jeunesse et leur santé, devenant stériles pour avoir manipulé des produits toxiques, voire perdu la vie...



Dessin d'Abel Faivre : « Papa sait-il qu'on est vainqueurs ? »

Témoignage de Marcelle CAPY journaliste qui a travaillé en usine d'armement : « Femmes en usine » :

« Femmes de vingt ans, femmes de trente ans, jolis visages, frêles silhouettes, mamans... Pour préserver leur vie et celles des leurs, elles donnent chaque jour la fleur de leur jeunesse, la fleur de leur santé... Ne dites jamais que les ouvrières d'usine sont des privilégiées. Ne riez jamais de leurs peines. Ne jugez jamais leur travail à la légère. Dites-vous comme je me dis à cette heure : il faut avoir faim pour faire ce métier. Du feu, de la fumée, le métal en fusion, une atmosphère brumeuse et frémissante, le tumulte assourdissant des tours.

« Femmes travaillant à la fabrique d'obus de 75 mm. Usine André Citroën ».

Là, au milieu des courroies en mouvement, elles sont toutes debout, vêtues de noir, parfois de cuir, les cheveux serrés sous le bonnet de baigneuse, le corps puissant sous l'ajustage de la blouse : la machine ne leur laisse nul loisir. Elles ont des gestes rapides et sûrs qui semblent lents et doux. Malgré la blancheur d'un bras qui parfois apparaît sous la manche relevée ou la grâce d'une frisette qui s'échappe du bonnet, jeunes et souples, elles expriment la force, l'ordre, l'implacable volonté humaine façonnant la matière » ... « L'ouvrière, toujours debout, saisit l'obus, le porte sur l'appareil dont elle soulève la partie supérieure.



L'engin en place, elle abaisse cette partie, vérifie les dimensions (c'est le but de l'opération), relève la cloche, prend l'obus et le dépose à gauche. Chaque obus pèse 7 kilos. En temps de production normale, 2500 obus passent en 11 heures entre ses mains. Comme elle doit soulever 2 fois chaque engin, elle soupèse en un jour 35 000 kilos... Au bout de trois quarts d'heure, je me suis avouée vaincue. J'ai vu ma compagne toute frêle, toute jeune, toute gentille dans son grand tablier noir, poursuivre sa besogne. Elle est à la cloche depuis un an. 900 000 obus sont passés entre ses doigts. Elle a donc soulevé un fardeau de 7 millions de kilos. Arrivée fraîche et forte à l'usine, elle a perdu ses belles couleurs et n'est plus qu'une mince fillette épuisée. Je la regarde avec stupeur et ces mots résonnent dans ma tête : 35 000 kilos. »... « 1 heure, 2 heures, 3 heures. L'aube balaie les vitrages. Les visages se décomposent. Les yeux s'enfoncent, les joues se creusent, les lèvres s'abaissent, les bras meurtris demandent grâce. Les jambes fléchissent. Le regard fixe, la bouche lourde, le corps appesanti, les vêtements collés à la peau, mes compagnes s'agitent dans le demi-jour blême. C'est l'heure de la grande fatigue. C'est l'heure de la grande volonté. Il faut produire quand même, il faut produire, car la machine commande et au-dehors la misère guette... Lorsque vient enfin l'heure de la délivrance, ce sont des loques que l'usine jette à la rue. »

À la fin de ce terrible conflit, les veuves ont souvent entre 28 et 35 ans et sont mères pour la plupart. Dès 1918 elles sont aidées. D'abord par leur famille, puis par une pension annuelle de l'État, de 800 à 3500 francs, ce qui est modique. Et par des associations. L'État leur réserve des emplois dans l'administration ou certains établissements comme les manufactures de tabacs... On leur propose des formations et des prêts d'honneur... Le veuvage les oblige parfois à changer d'activité. Les agricultrices qui travaillaient avec leur conjoint vont trouver, pour certaines, en ville une activité plus rémunératrice. Les veuves sont aussi des cheffes de famille. Légalement elles sont tutrices de leurs enfants. 42% des veuves se remarieront. Une circulaire gouvernementale promet une indemnité de départ à celles qui quittent leur travail avant le 5 décembre. Beaucoup d'entre elles seront renvoyées sans un sou ! Bel exemple de reconnaissance envers ces femmes dont le général JOFFRE disait : « ...si elles s'arrêtaient de travailler vingt minutes, les Alliés perdraient la guerre... » ! Le gouvernement les renvoie dans leurs foyers et leur demande instamment de faire des enfants afin de combler les pertes humaines considérables et assurer ainsi l'avenir de la France ! Dès 1920 une loi interdit toute information sur la contraception et l'avortement considérés comme des crimes. Les femmes françaises devront, quant à elles, attendre la signature de l'ordonnance de 1944 par le général de Gaulle pour avoir le droit de vote !

Un phénomène :

De nombreuses familles eurent à déplorer plusieurs morts. Chauvé n'y fait pas exception ! Mais la palme revient à la famille de Joseph MARIOT, les « MARIOT 22 » ! Les vieux Chauvéens se souviennent bien d'eux ! Joseph MARIOT, la Haute Ennerie, est né en 1835. Il se marie une première fois à 25 ans avec Marie DURAND, 21 ans. De cette union naissent 7 enfants. A 40 ans, veuf, Joseph MARIOT, toujours vert, se remarie avec une jeune fille, Marie-Louise MELLERIN née en 1853 qui lui donne à son tour 15 enfants ! 7+15 = 22 !

En 1918, Joseph MARIOT toujours bon pied bon œil, a donné à la France 9 fils, 3 gendres et 10 petits-fils, soit 22 soldats... ! 7 de ses enfants, petits-enfants ou gendres sont morts pendant la guerre ! 10 autres ont été blessés. A 84 ans, en juillet 1918 le général de COUTANCEAU lui remet le diplôme de « La plus grande famille » et une prime de 1000 francs, premier prix pour la Loire-Inférieure qui lui est offert par le Conseil général.

Etat-civil 1918

Naissances

- | | |
|---|---|
| 2 janvier - MOREAU Anne-Marie | 30 juillet - DOUET Fernand |
| 12 janvier - GOUY Germaine | 31 juillet - HÉRY Aline |
| 17 janvier - PORCHER Jean-Baptiste | 22 août - LERAY Joséphine |
| 14 février - RONDINEAU Édouard | 23 août - RECOQUILLER Joséphine |
| 26 février - BEZIER Marie | 16 septembre - CLAVIER Joseph |
| 10 mars - BEAUCHÊNE Julien | 5 octobre - LOIRAT Paul |
| 3 juillet - ROCHER Gabriel | 1 ^{er} décembre - MICHAUD Camille |
| 23 juillet - MARIOT Gabriel | 14 décembre - ÉVIN Thérèse |
| 23 juillet - BOURMAUD Ernest | 28 décembre - AUDER Marie |
| 26 juillet - MOREL Anne-Marie | |

Mariages

- | | |
|--|--|
| 28 janvier - LERAY Honoré & LANDAIS Jeanne | 2 septembre - FOUCHER Pierre & BLANCHARD Germaine |
| 16 avril - ROUZIOU Auguste & PÉNISSON Léonide | 25 novembre - GUÉRIN Pierre & MONIER Claire |

Décès

- | | | | |
|---|---------|---|--------|
| 13 janvier - GRANDJEAN Martin | 83 ans | 27 juin - MELLERIN Joseph | 23 ans |
| 26 janvier - VALLÉ Marie-Madeleine | 70 ans | 6 juillet - CHIFFOLEAU Marie-Louise | 14 ans |
| 29 janvier - GRELLIER Jean | 32 ans | 9 juillet - MORICEAU Marie | 49 ans |
| <i>Mort pour la France. Soldat de 2^e classe au 65^e RI. Matricule n°1847. Décédé à l'hôpital mixte des Sables d'Olonne.</i> | | 13 juillet - BURGAUD Jean-Marie | 74 ans |
| 2 février - GILET Constant | 50 ans | 18 juillet - ALLAIS Eugénie | 18 ans |
| 23 février - RONDINEAU Édouard | 9 jours | 10 septembre - CHAGNEAU Jean | 69 ans |
| 7 mars - CLAVIER Pierre | 56 ans | 10 septembre - MELLERIN Jean | 22 ans |
| 9 mars - CHALMEL Jean | 82 ans | 26 septembre - HÉRAUDEAU Joseph | 25 ans |
| 25 avril - DUPOUË Augustine | 61 ans | <i>Mort pour la France. Soldat au 11^e RI, décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire. Mort à SERVON (Marne).</i> | |
| 2 mai - DOUSSET Jean | 60 ans | 3 octobre - LOREAU Anne | 68 ans |
| 1 ^{er} juin - HÉRAUDEAU Léon | 22 ans | 21 octobre - GILET Pierre | 74 ans |
| <i>Mort pour la France. Soldat de 2^e classe au 72^e RI 3^e Cie de mitrailleuses. Matricule n°356 au recrutement de NANTES classe 1916. Décédé à CONTY (Somme) à l'ambulance 3/44 suite de ses blessures de guerre.</i> | | 23 octobre - MUSSET Jeanne | 74 ans |
| Du 5 au 6 juin - HÉRY Julien | 57 ans | 5 novembre - OUTIN Marie | 51 ans |
| 13 juin - BOUCARD Joseph | 26 ans | 12 novembre - GRELLIER Marie | 15 ans |
| <i>Mort pour la France. Brigadier au 249^e RI. Mort à l'ambulance 13/16 à CATENOY (Oise).</i> | | 13 novembre - MOURAUD Ferdinand | 55 ans |
| 16 juin - ALLAIS Jean | 52 ans | 15 novembre - GILET Rosalie | 71 ans |
| 16 juin - GENTILHOMME Jules | 27 ans | 17 novembre - NORMAND Marie-Françoise | 43 ans |
| <i>Mort pour la France. Soldat de 6^e Cie du 175^e RI. Matricule n°3871 du recrutement de NANTES classe 1911.</i> | | 18 novembre - FILODEAU Louis | 40 ans |
| | | 28 novembre - LANDAIS Philomène | 45 ans |
| | | 19 décembre - MELLERIN Marie | 3 ans |
| | | 21 décembre - ORHON Marthe | 3 ans |

Liste des Services

Mairie de Chauvé

BP 5001 - 4 Place du Champ de Foire
44320 Chauvé
Tél. 02.40.21.12.14 - Fax 02.40.64.31.08
Mail accueil@chauve.fr
Site : www.chauve.fr
Horaire ouverture : du lundi au vendredi de 9h/12h30 - 14h/16h30
sauf fermeture le jeudi après-midi
Samedi de 9h/12h (fermé Juillet et Août)

Agence Postale à la mairie

BP 5001- 4 Place du Champ de Foire
44320 Chauvé
Tél. 02.40.21.12.14 - Fax 02.40.64.31.08
Site internet : www.laposte.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi
de 9h/12h30 14h/16h30
sauf fermeture le jeudi après-midi
Samedi de 9h/12h
(fermé Juillet et Août)

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 15h15
Le samedi à 11h15.

Gendarmerie

Gendarmerie de Saint-Brévin les Pins
Route de la Gendarmerie
44250 - Saint-Brévin les Pins
Tél : 02.40.27.21.29

Enseignements

• **École du Parc**
Olivier ROSSETTINI - Directeur
14, rue de Pornic
Tél : 02.40.64.37.36
Site internet : <http://www.ecoleduparc-chauve.fr>
Mail : ce.0442411G@ac-nantes.fr

• École Saint-Joseph

Mme Christine GABORIAU - Directrice
11, place de l'Église
Tél : 02.40.21.19.78
Mail : ecolestjosephchauve@orange.fr

Enfance

• **Maison des Enfants**
16 bis Rue de Pornic
Tél : 02.40.64.39.88
Mail : maisondesenfants44@free.fr
Site internet : <http://www.mde44.fr/accueil.html>

Les Permanences

CAF PORNIC

Horaires :
• Lundi : 9H00 à 12H00
• Mercredi : Sur rendez-vous de 13H45 à 16H00 en téléphonant au 08.10.25.44.10

Contact : Pôle social
1 bis, rue Jean Sarment • 44210 Pornic

CPAM SAINT NAZAIRE (point d'accueil)

Horaires :
• Lundi au vendredi : 8h à 17h
CPAM de Saint-Nazaire
28, avenue Suzanne Lenglen
44618 SAINT NAZAIRE - CEDEX
Tél : 3646
Tous les dossiers doivent être envoyés à :
9, rue Gaëtan-Rondeau
44958 NANTES CEDEX 9

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

2 rue du Docteur Ange Guépin
ZAC de la Chaussée
44215 PORNIC CEDEX
Port : 06.60.25.74.50 / Tél. : 02.51.74.07.16
www.ccpornic.fr / courriel : ipetit@ccpornic.fr

Permanences :

• Le lundi de 9h à 12h en mairie de Chauvé
• Le 1^{er} samedi du mois, de 10h à 12h, en mairie de Chauvé.

Centre Médico Social

35, rue de la Dette - 44210 PORNIC

Uniquement sur RDV

Tél. : 02.40.82.20.30

Horaire d'ouverture :

Lundi au Vendredi :
9h à 12h15 et 14h à 17h15
Fermeture le jeudi après-midi

Point d'accès au droit

Conciliateur de justice : Conflits et litiges privés (problèmes de voisinage, litiges avec un artisan ou un opérateur téléphonique ...)

Communauté d'agglomération

Pornic Agglo Pays de Retz

2 rue du Docteur Ange Guépin
ZAC de la Chaussée - 44215 PORNIC CEDEX
Uniquement sur RDV

L'accueil est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h ou par téléphone au 02 51 74 07 16

N° Utiles

• Docteur - Cyrille CHASLERIE : Tél. : 02.40.21.14.28	• POMPIERS 18
• Pharmacie de Chauvé Emmanuel MORIN Tél. : 02.40.82.82.42	• GENDARMERIE 17
• Kinésithérapeute Xavier GAINARD Tél. : 02.40.21.18.14	• PHARMACIE 3237
• Ostéopathe Aude LE CARRER Tél. : 06.52.93.30.05	• CENTRES ANTIPOISON :
• Infirmière Libérale : Lucie GEORGES : Tél. : 02.40.64.39.50	Angers : 02 41 48 21 21
• Soinsanté : Tél : 02.40.21.70.88	Rennes : 02 99 59 22 22
	• VIOLENCES CONJUGALES 3919
	• ALLO MALTRAITANCE
	Personnes âgées ou handicapées 3977
	Enfance en danger 119
	• CAF 08 10 25 44 10
	• SECU 3646
	• PÔLE EMPLOI 3949
	• ENEDIS (dépannage) 09 69 32 18 82
	• SAUR 02 44 68 20 00

DÉCHÈTERIE DE LA BLAVETIÈRE - PORNIC

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Basse saison 01/11 au 31/03	14h00 - 18h00	8h30 - 12h30 14h00 - 18h00	Fermée				
Haute saison 01/04 au 31/10	8h30 - 12h30 14h00 - 18h00	8h30 - 12h30					

DÉCHÈTERIE DE LA GENIÈRE - LA PLAINE-SUR-MER

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI*	SAMEDI*
Basse saison 01/11 au 31/03	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	08h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30 14h00 - 18h00
Haute saison 01/04 au 31/10	8h30 - 12h30 14h00 - 18h00					

DÉCHÈTERIE DES MERLES - LA BERNERIE-EN-RETZ

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Basse saison 01/11 au 31/03	14h00 - 18h00	8h30 - 12h30	14h00 - 18h00	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30 14h00 - 18h00
Haute saison 01/04 au 31/10	8h30 - 12h30 14h00 - 18h00					

DÉCHÈTERIE DE LA TARTINIÈRE - CHAUMES-EN-RETZ

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
01/01 au 31/12	8h30 - 12h30	Fermée	8h30 - 12h30	Fermée	13h30 - 17h30	8h30 - 12h30 13h30 - 17h30

*à l'exception du lundi de Pâques, du 8 mai et du lundi de Pentecôte.

*Créneaux horaires interdits pour les professionnels et les services techniques.

